Rhumatisme 1894
TOINE
chez ga Q

# La Minerve

65ME ANNEE—NO 256 MONTREAL, LUNDI, 10 JUILLET 1893 LE NO: DEUX CENTS

Mme HENRY C. SWINEFORD.

Des Enflures dans le Cou,

Qu'le goitre ont grossi mon cou deux fois plus que sa grosseur naturelle. Pendant trois ans toute ma force semblait me laisser par l'enflure et je désirais de 185 a 89 livres. Hood's Sarsaparilla, qui m'a redonné, a soulagé ma douleur à l'estomac et a mieux que tout, a entièrement fait disparaître mon goitre. Je suis maintenant dans le meilleur état de santé et pèse 193 livres."
Mme H. C. SWINEFORD, Millinburg, Pa.

Hood's Sarsaparilla Guerit

HOOD'S PILLS guérissent tous les maux du foie, la bile, la Jaunisse et l'Indigestion.

LES CURES MODERNES
DU
PERE MOLLINGER
Vainqueur la Maladie
Il en a guéri des milliers durant sa vie
Et guérit de même depuis sa mort

Remède contre le Catarrhe ..... $1.00
Remède contre l'Epilepsie et Danse St-Guy.. 1.00
Remède contre l'Indigestion et la Maladie de foie ..... 1.00
Remède contre le Rhumatisme. Trois préparations combinées en une seule ..... 2.50
Thé pour le sang, pour Constipation et purifier le Sang ..... 25
Aucun remède n'est véritable sans mon nom sur chaque paquet: A. E. SAWHILL, Allegheny, Pa.
En vente chez tous les pharmaciens.
LYMAN, KNOX & CIE,
Agents pour le gros, Montréal et Toronto.

L'AGENCE CANADIENNE
DE CHICAGO
77 et 79 RUE CLARK
En face de la "Court House."
Centre Général des Canadiens Français
SOUS LE PATRONAGE
Du Clergé, de la Société Saint-Jean-Baptiste et des Forestiers Catholiques
BUREAU DE DIRECTION
Michel Cyr, Prés., Soc. St-Jean-Bte et membre de la Haute Cour des Forestiers Catholiques; J. B. E. Dufresne, Vice-Prés., Soc. St-Jean-Bte; Gabriel Franchère, Trés., Soc. St-Jean-Bte; Léo. A. Laberge, Dr Chs Lagrip, O. J. Franchère, Dr J. E. Bergeron, A. Christin, Manufacturier.
TELEPHONE 2227
DANIEL BERGEVIN, DIRECTEUR GERANT, LS. N. ECREMENT SECRETAIRE.
EUG. DESAULNIERS, CORRESPONDANT.

Fondé pour l'accommodation des Canadiens qui visiteront Chicago.
Chambres, restaurant, service de voitures, etc., etc., sous le contrôle absolu de l'agence. Echange d'argent.
Renseignements généraux.
Economie pour tous.
Voyez prospectus.
Billets et Prospectus à vendre à "l'Agence Canadienne" 77 et 79 rue Clark, Chicago, et au Journal "LE MONDE" Montréal.

Said the Owl
to himself "If the moon I could get, whenever I'm dry my throat I could wet: The moon is a quarter— with a quarter I hear; you can purchase five gallons of "
Hires' Root Beer."
A Delicious, TEMPERANCE, Thirst-quenching, Health-Giving Drink.
Good for any time of year.
Don't be deceived by a dealer, for the sake of larger profit, who says some other kind is "just as good" as Hires'. Insist upon it as good as the genuine Hires'.

NOS BOUTEILLES
De 25 cents Font 5 Gallons
DE CE DELICIEUX ET RAFRAICHISSANT BREUVAGE
Vendu par les pharmaciens et les épiciers.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE
AVIS DE DIVIDENDE
Un dividende semi-annuel sur le capital-actions de cette compagnie, au taux de cinq pour cent par année sera payé le 17 août prochain, aux actionnaires inscrits à cette date. De ce dividende, 50 et demi gouvernement de l'annuité dont provision a été faite, pour jusqu'à août 1893 par un dépôt entre les mains du Gouvernement Canadien, et un pour cent provient des gains de surplus de la Compagnie.
Des mandats, pour ce dividende, seront payables à l'agence de la Banque de Montréal, 59 rue Wall, New-York, seront délivrés, et à après le 17 août, à cette agence, aux actionnaires inscrits sur le registre de New-York.
Les mandats des actionnaires Européens inscrits sur le registre de Londres, seront payables en sterling aux taux d'quatre shellings au penny et un deux pence (la livre sterling un penny et un deux pence (la livre sterling) au taux de change du jour de la conversion, moins l'taxe du revenu, à la Banque de Montréal, 22 Alchurch Lane, Londres, et seront délivrés le ou vers la même date au Bureau de la Compagnie, Rue Queen Victoria, Londres, Angleterre.
Les livres de transfert de la Compagnie seront fermés à Londres, à huit heures p. m. vendredi, le 7 juillet, et à Montréal et à New-York à la même heure, vendredi, le 21 juillet et seront ré-ouverts à dix heures a. m. le vendredi, 18 août prochain.
Par ordre du Bureau,
CHARLES DRINKWATER
Secrétaire

PELISSIER & McCRUDDEN
Ingénieurs et Mécaniciens
Manufacturiers d'appareils hydrauliques et à la vapeur, pompes à ressort et arbres de couche.
*Machinerie pour ouvrage en bois*
Ascenseur hydraulique et mécanique de nouvelle invention.
1093 Rue Saint-Urbain
Coin de la rue Sainte-Catherine, Montréal
222—1a

J. N. BEAUDRY
35 rue Sœt, Trés. de la Cie de Nav. Rich. & Ont.
Agent d'Immeubles,
de Successions, de Finances, de Comptabilité et d'Assurance contre le Feu et sur la Vie
BATISSE "IMPERIAL", CHAMBRE No 18, 1ER ETAGE.
Bell Tel. 2295. 199—1 an

D. DUGAS
Ferblantier, Plombier et Couvreur
1441 rue Sainte-Catherine
Spécialité: couvertures et corniches. Pose de conduites de eau et de vapeur. Ouvrage executé avec soin et à des prix très modérés. Assortiment de poêles et grilles constamment en mains. Résidence No 29 rue Panet. 229—6m

## PETITES NOUVELLES

—Sir William Dawson se fait construire une résidence rue Université.

—Un bureau de poste a été ouvert rue Notre-Dame, vis-à-vis la place Bellerive.

—L'association des bouchers aura son pique-nique annuel vers le milieu d'août.

—Le département de police recevra des soumissions pour le charbon jusqu'au 17 courant.

—Depuis un an, les Chevaliers du Travail, ont augmenté, à Montréal, de plus de 900 membres.

—L'Union des électriciens convoque, une assemblée publique des employés en électricité, mardi prochain, à huit heures, au No. 1517 rue Notre-Dame. Plusieurs orateurs adresseront la parole.

—L'Union des Tailleurs-Couturiers, No 219, affiliée à l'Internationale, est convoquée en assemblée, pour ce soir, à huit heures, au No. 1685 rue Notre-Dame Tous les membres doivent assister.

—Les trois matelots arrêtés pour mutinerie à bord du vapeur "Terrebonne," ont comparu devant M. le juge de paix Sicotte. Ayant promis de retourner à l'ouvrage, leur sentence a été suspendue.

—MM. Boisseau et frères ont obtenu le contrat pour les gants des hommes de police, moyennant $10 la douzaine. Les gants pour les officiers seront fournis par MM. Dupuis et Lanoix au prix de $13 la douzaine.

—On se plaint de ce qu'une foule de cochers non licenciés se tiennent régulièrement au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain, où ils font concurrence injuste aux autres cochers et se rendent nuisibles aux citoyens.

—La semaine dernière, un nommé Chouinard a été arrêté pour avoir tenu une maison de désordre Deux témoins, Eliza Biglow et Rose Duberger, de la rue Fortier, refusèrent de se rendre et ont été arrêtées pour mépris de Cour.

—Un char urbain a été arrêté hier soir pendant plus de 2 heures, sur la rue Notre-Dame, en face de nos bureaux, un des essieux s'étant brisé. Le char a arrêté si brusquement que les passagers ont ressenti un violent contre coup et ont poussé un cri d'effroi.

—M. E. Beauchamp, sellier, a déclaré devant la commission d'enquête sur l'Ecole de Réforme de Montréal, qu'il n'avait aucune confiance dans la commission, car il a été témoin que son président, M. Desaulniers, s'amusait à discuter sur la rue avec les témoins.

—Mercredi prochain, il y aura une grande assemblée publique des compagnons cordonniers, au No. 1517 rue Notre-Dame. Que les cordonniers s'y rendent en grand nombre. Des orateurs distingués ont été priés de venir se faire entendre à cette assemblée.

—M. Alphonse Jarry, chef du bureau de poste Bongie, à Saint-Laurent, comté de Jacques Cartier, nous apprend qu'il a chez lui quatre chats nés dans la nuit de mercredi. Tous ces animaux sont liés ensemble par leurs pattes de derrière. Ces chats ont tous envie de vivre. Le cas se présente rarement. Le lien qui les réunit a un pouce de large.

—Trois constables trouvés incompétents pour cause de santé demandent à rester dans la police. Ce sont M. Piché, 49 ans, souffrant de myopie et constable de la cité depuis vingt-cinq ans; M. Allaire, 62 ans, 30 ans de service, et M. Galarneau, 69 ans, 43 ans de service. L'échevin James dit que la ville ne doit pas congédier ces trois serviteurs; mais rien n'a été décidé.

—Depuis longtemps, on se plaint des vendeurs et vendeuses de journaux qui stationnent aux environs du bureau de poste. Samedi, la police a arrêté la fille de Joséphine Noliga, l'Italienne bien connue. La mère s'est opposée à l'arrestation de sa fille, en disant qu'elle se constituait prisonnière à sa place. Joséphine a comparu devant le Recorder, qui l'a renvoyée à son coin, en lui recommandant de dire à sa fille de garder la paix.

—L'Union No 74 des Peintres-Décorateurs, à sa dernière séance, a fait le choix des officiers dont les noms suivent: Président, E Pelletier; vice-président, G Bélanger; secrétaire archiviste, T Bénard; secrétaire-financier, A Deguire; trésorier, Paul Blanchi; conducteur, A Goulet; sergent-d'armes, Z Labarre; syndics, MM. H Clavelle, D Martin et O Pelletier; délégués au Conseil des métiers en construction de bâtisses, E Pelletier et A Deguire.

—A la dernière séance de l'Assemblée Maisonneuve, C. T., les membres ont eu le plaisir d'entendre le rapport du délégué qui avait représenté cette assemblée aux fêtes ouvrières qui ont eu lieu à Hull. Le délégué fait l'éloge des Chevaliers du Travail de cette ville et de la magnifique fête qu'ils ont données. Il déclare n'avoir jamais assisté à une fête quelconque où l'ordre a régné d'une manière aussi parfaite. L'assemblée a aussi adopté des résolutions pour encourager ses membres à acheter de préférence dans les magasins où l'on emploie des Tailleurs de l'Union.

Efforcez-vous de vous procurer un bel instrument, piano ou orgue, maintenant que vous êtes sur les lieux. Termes spécialement avantageux, maintenant. Procurez-vous un bel instrument à bon marché, tandis que vous êtes aux quartiers généraux. Seuls agents en gros et en détail: Willis et Cie, 1824 rue Notre-Dame, près de la rue McGill, Montréal.

Pendant p us de 50 ans
Le Sirop adoucissant de Mme Winslow a été en usage pour la dentition des enfants. Il plait à l'enfant, amollit les gencives, adoucit la douleur, guérit de la colique et est le meilleur remède contre la diarrhée. Vingt cents la bouteille. Jan-237

J. G. A. Gendreau chirurgien-dentiste
20 rue Saint-Laurent Montreal. Extraction de dents sans douleur, par l'électricité et par anesthésie. Deniers faits d'après les procédés les plus nouveaux.
Téléphone Bell 2818. 240-1a

VOYAGEURS
Adressez-vous chez F. Archambault 1617 rue Notre-Dame pour valises, sacs de voyage, paniers, portefeuilles, boites de toilette, et toute espèce d'articles de fantaisie à bon marché. 253—jno

## A NOTRE-DAME

APPEL A LA CHARITE POUR LES SŒURS DE LA CONGREGATION

LA CONVENTION DE LA "CHRISTIAN ENDEAVOR."

A la grand'messe, hier, à Notre-Dame, M. l'abbé Larin a renouvelé l'appel fait par Sa Grandeur l'archevêque de Montréal à la charité des citoyens pour venir en aide aux Religieuses de la congrégation si cruellement éprouvées il y a quelques semaines. Il a blâmé les remarques faites en certains milieux au sujet des prétendues richesses de ces religieuses et dit que ces remarques sont tout à fait erronées et déplacées.

Les sœurs de la congrégation sont très pauvres et elles ne comptent que sur l'assistance publique pour reconstruire l'édifice que le feu a détruit.

Il exhorta les fidèles à obéir à la prière de Sa Grandeur l'archevêque de Montréal et à faire l'aumône, soit en argent ou en effets.

Le prédicateur parla ensuite de la grande convention qui se tient depuis quelques jours sur le Champ de Mars et il ajouta: Il nous faut édifier ces étrangers non seulement par nos paroles, mais par nos actes. Edifions-les en nous montrant fermes dans nos croyances et en assistant en foule aux exercices religieux qui se tiennent chaque jour dans nos églises. Nous sommes dans la vérité; eux sont certainement dans l'erreur. Prions pour que Dieu fasse tomber le voile épais de préjugés et d'erreurs qui couvre leurs yeux. Il a été pénible de constater chez un certain nombre de ceux qui ont visité nos églises qu'ils ignoraient complètement le principe fondamental de notre foi: la présence réelle de Jésus-Christ dans le tabernacle. Encore une fois prions pour eux, mais édifions-les aussi par notre conduite.

Nous avons remarqué à la grande messe plusieurs centaines de membres de la convention.

## PARC SOHMER

FETE DE L'UNION SAINT-JOSEPH

AUJOURD'HUI ET DEMAIN SOIR

Grandes fêtes au Parc Sohmer par l'Union Saint-Joseph. Lundi soir, discours par M. Israel Tarte. Mardi soir, par M. A. T. Lépine, député de Montréal-Est Attractions: Les demoiselles O'Brien, équilibristes de New-York; le professeur Leslie et ses chiens savants; Harding et Ah-Sid, scènes chinoises; Mlle Capitola, danses originales; Long et Edwards, trapèze volant avec double saut périlleux; Mlle Elaine Gryce, soprano. Illumination, etc. 256-1

## La tempête

Un véritable ouragan est passé sur l'île de Montréal samedi après-midi vers 4 heures. Outre la catastrophe sur le lac Saint-Louis dont nous parlons ailleurs, il a causé des dommages considérables dans la ville et dans la campagne. Nous apprenons qu'en plusieurs endroits les grains ont été très endommagés, ayant été déracinés par l'eau ou abattus par le vent.

Une maison en brique, coin des rues Mansfield et Dorchester a été complètement renversée. Heureusement elle n'était pas occupée. Dans le parterre, en face de la résidence de sir Donald Smith, un gros arbre a été brisé et dans sa chute il a renversé quantité de pots de fleurs et a causé des dégats considérables.

La grande tente de la "Christian Endeavor" a failli être emportée par le vent.

A Longueuil, à Saint-Lambert et à Laprairie, plusieurs yachts ont été chavirés.

A la campagne plusieurs granges et étables ont été renversées par l'ouragan.

Une femme qui est faible, nerveuse et sans sommeil, et dont les mains et les pieds sont fréquemment refroidis ne peut pas agir comme une personne en santé. Les Pilules de Fer de Carter règlent la circulation du sang, enlèvent cette agitation des nerfs et donnent la vigueur à tous les membres. 45

## Funérailles de madame L. Perrault

Les funérailles de madame veuve Louis Perrault ont eu lieu, samedi, à la cathédrale au milieu d'un très nombreux concours de parents et d'amis.

La levée du corps a été faite par M. le chanoine Leblanc.

La messe de *requiem* a été chantée par M. le grand-vicaire Bourgeault, assisté de M. l'abbé Cousineau, comme diacre, et de M. l'abbé Dauth, comme sous-diacre.

Le deuil était conduit par M. Roy, frère de la défunte, et son fils, M. Ls Perrault, puis par les oncles et les neveux de la défunte.

Dans le cortège, on remarquait l'honorable juge Wurtele, MM. J C Gravel, L J Surveyer, le vicomte de Labarthe, le comte de Villeneuve, l'honorable M. Robidoux, l'échevin Prefontaine, Alfred Pruneau, du G. T. R., James McShane, D Rolland, Léopold Galarneau, H Beaugrand, A Boyer, l'honorable P S Murphy, J E O Labadie, N P, Dr Brosseau, P Vallard, J Ostell, M Selby, L Perry, J J Barry.

Les tributs floraux étaient nombreux. Après le service, le cortège s'est remis en marche pour le cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

## Capots et Manteaux en caoutchouc

Nous avons le plus grand choix et le plus grand assortiment de grandeur et de couleur en fait de capots et de manteaux en caoutchouc pour dames et messieurs. Nous faisons une spécialité de ces magnifiques articles, que nous vendons aux plus bas prix possibles. Chas. Desjardins et Cie, marchands de chapeaux et fourrures, 1537 rue Sainte-Catherine. 252-8

Voulez-vous des habits élégants?
Faites-vous habiller chez J. L. Duhamel, tailleur fashionnable Etoffes de goût, coupe artistique, les habillements qui sortent de son atelier sont de vrais modèles d'élégance. Prix raisonables et tout effet garanti. Une visite à son magasin vous convaincra.
Adresse: 1680, rue Sainte-Catherine, 4me porte à l'est de la rue Saint-Denis.

Drs Mathieu et Bernier
Chirurgiens dentistes, à l'angle des rues du Champ de Mars et Bonsecours, Montréal. Extraction de dents par le gaz ou l'électricité. Dentiers faits avec ou sans palais. Restauration des dents d'après les procédés les plus modernes. 195-jl-jno

Pélerinages à Sainte-Anne de Beaupré
Les pélerinages à Sainte-Anne de Beaupré, sous la direction des Pères Oblats, auront lieu aux dates suivantes:
Pour les dames, le 5 juillet, 1893.
Pour les messieurs, le 5 août 1893.
240-1m

Pour une malle panier allez chez Ferd. Archambault, No 1617 Rue Notre-Dame, près de la rue St-Gabriel. 252—4

## HOTEL DE VILLE

LES TERRAINS DES INCINERATEURS

Le conseil de ville aura sa séance mensuelle, à 3 heures, aujourd'hui.

Dans l'avant-midi, le comité spécial chargé de faire une enquête au sujet de l'achat des terrains pour les incinérateurs, se réunira une dernière fois, afin de préparer son rapport. Ce rapport ne sera qu'un résumé des principaux faits révélés par les témoins. Le conseil se prononcera ensuite.

## Pèlerinage

Pèlerinage de la paroisse de Saint-Henri à Sainte-Anne de Beaupré, pour dames et demoiselles, mercredi, 26 juillet 1892, par le "Trois-Rivières". Départ de Montréal à 5 heures p. m. Prix du billet, $2.10.

On peut se procurer des cabines et des billets au presbytère de Saint-Henri et chez Ch. D'Amour, No 1 Place d'Armes, Montréal, et à bord du bateau.

J. O. Roussin, Ptre,
Directeur.
Téléph. 8?15. 254-17

## L'Union Saint-Pierre

Le bureau de direction de l'Union Saint-Pierre, pour l'année courante, se compose comme suit:

Président, L S Gendron; 1er vice-président, J E Bayard; 2nd vice-président, P S Daniel; secrétaire-archiviste, Ed Dubois; assistant-secrétaire-archiviste, J A Marcotte; secrétaire-correspondant, Chs Lavigne; trésorier, A Gosselin; assistant-trésorier, A H Raymond; 1er collecteur-trésorier, O Gosselin; 2nd collecteur-trésorier, J A O Thibaudeau; 1er assistant-collecteur-trésorier, Oct Leclerc; 2nd assistant collecteur-trésorier, J B Vézina; commissaire-ordonnateur, Léon Archambault; assistant-commissaire-ordonnateur, Horace Lamontagne.

VISITEURS DES MALADES

Division Est: MM. U. Lamarre et A. Barette.
Division Centre: MM. M. Pepin et A. Saint-Jean.
Division Ouest: MM. T. Jacques et D. Seguin.

Quant à l'origine de la société, elle est diversement fixée à 1847 ou 1848. C'est à une grève des tailleurs de pierre qu'elle est attribuée.

Cette grève durait depuis quinze jours, lorsque les patrons finirent par accéder aux réclamations de leurs ouvriers qui ne demandaient après tout qu'une augmentation de salaire raisonnable. Ce fut pendant ces quinze jours que les tailleurs de pierre s'organisèrent en association pour protéger leurs intérêts mutuels.

Leur association exista jusqu'en 1858 alors que M. Louis Jetté conçut l'idée de transformer l'association en une société de secours mutuels pour le bénéfice des tailleurs de pierre. Au début, les journaliers et les personnes appartenant à d'autres corps de métiers étaient exclus de la société; mais, au bout de quelques mois, tous les ouvriers furent appelés à en faire partie.

Des divergences d'opinion ne tardèrent pas à se produire au sujet du nom à donner à la société. A une assemblée tenue dans la boutique de M. Massie, tonnelier, rue Montcalm, un certain nombre de membres voulaient appeler l'association Société des Tailleurs de Pierre; d'autres voulaient la désigner sous le titre de Société Saint-Pierre.

Ces divergences d'opinion occasionnèrent une lutte vive et acrimonieuse. Finalement, il fut proposé par M. Edouard Contant, secondé par M. Joseph Proulx: 1o Que la Société des Tailleurs de Pierre soit dissoute et qu'une nouvelle société, appelée Société Saint-Pierre, soit maintenant fondée; 2o Qu'une liste soit déposée sur la table afin de permettre aux personnes désireuses de faire partie de la nouvelle société, d'inscrire leurs noms. Cette résolution fut adoptée au milieu d'un tumulte indescriptible.

La semaine suivante une nouvelle assemblée générale fut convoquée et amena la réconstitution du bureau des directeurs comme suit:

L. T. Lescarbeau, président; François Beaucaire, 1er vice-président; Ed Contant, secrétaire; Jos Proulx, assistant-secrétaire; T. Thérien, trésorier; Nap Contant, collecteur-trésorier; Octave Giroux, assistant-trésorier.

C'est à la séance du 13 septembre 1854 qu'il fut résolu de changer le nom de la société en celui de l'Union Saint-Pierre de Montréal.

La première démonstration organisée par l'Union Saint-Pierre eut lieu le 29 juin 1860, à l'église Saint-Pierre; la procession précédée d'un corps de musique, chose regardée comme extraordinaire à cette époque, présentait un joli coup d'œil.

Les sociétés alors existantes y avaient pris part.

L'Union Saint-Pierre figura également en corps dans la démonstration organisée lors de la visite du prince de Galles, ainsi qu'aux funérailles de M. D.B. Viger et à l'arrivée de M. C. S. Rodier, maire de Montréal, de retour des provinces maritimes.

Dans cette dernière démonstration, les membres traînèrent eux-mêmes le carrosse dans lequel se trouvait le maire, M. Lescarbeau, le président et M. Edouard Contant, le secrétaire de la société.

L'Union Saint-Pierre n'a pas toujours célébré sa fête patronale, ce n'est qu'en 1883 qu'on reprit la belle coutume des démonstrations publiques.

L'Union Saint-Pierre fut incorporée le 10 décembre 1861, par l'entremise de sir A. A. Dorion.

Les règlements furent amendés et M. T. J. J. Loranger, avocat, et plus tard juge, fut chargé de les réviser.

Lors de la fondation de la société, une clause des règlements se lisait comme suit:

"Pour être membre de cette société, il faut pratiquer un métier."

Cette disposition empêchait un grand nombre de personnes d'en faire partie. Plus tard, toute personne fut admise, à l'exception des marchands de marchandises sèches, des avocats, des notaires, des médecins. Actuellement, tous les hommes de profession sont admis, même les avocats.

Les présidents de l'Union Saint-Pierre depuis 1859 ont été MM. L T Lescarbeau, François Boire, G J Lapierre, Edouard Contant, Ferd Sabourin, P Ed S Beaudoin, Adolphe Martin, Ed Barsalou, André Senécal, D Boudrias, C T Thériault, La Bédard, N Saint-Hilaire, Chs H A Guimond, Geo Renault, A Gosselin et A Raymond.

## Mort d'un avocat

M. P. E. Tremblay, avocat, est décédé d'une maladie de poitrine, à Carillon, où il devait passer l'été.

C'était un jeune avocat de talent; il a contracté cette maladie dans des luttes de busting où il prit une part active pendant plusieurs années.

Tout n'est pas rose dans la politique, comme on le voit.

## Feu sur un bateau

Le feu s'est déclaré, hier après-midi, à bord du remorqueur "Paul Rosa", dans le canal. Les pompiers ont été appelés et ont facilement maîtrisé l'incendie.

Elle avait reçu un bon conseil
"J'ai grandement souffert de névralgie pendant neuf ans," écrit Mme John McLéan, de Barrie Island, Ont., "mais ayant été conseillée d'essayer l'Huile Saint-Jacob, je puis maintenant la recommander de tout cœur comme le meilleur remède pour la maladie dont j'ai souffert, vu que j'en ai retiré un grand bénéfice. 22

## AU LAC SAINT-LOUIS

NAUFRAGE DE CINQ YACHTS PAR LA TEMPETE

NOYADE DU COMMANDANT DE LA FLOTTE

Samedi après-midi, alors que la tempête faisait fureur, une flotille de cinq yachts le "Black Eagle", le "Rita", le "Chaperon", le "Lotterant" et le "Valda" montés par des jeunes gens de Montréal revenant d'excursion, traversaient le lac Saint-Louis. Près de la Pointe Claire une bourrasque terrible de vent renversa les cinq navires et tous les occupants furent précipités à l'eau. Une scène dramatique s'ensuivit. Les malheureux faisaient des efforts surhumains pour échapper à la mort et poussaient des cris d'appel désespérés. Plusieurs citoyens de la Pointe Claire entendant ces cris, coururent au rivage et furent témoins de la scène.

Ils crurent un moment que tous les naufragés étaient perdus, car ils se débattaient à une grande distance au milieu du fleuve et les vagues étaient tellement fortes qu'elles paralysaient les efforts des plus habiles nageurs.

Plusieurs embarcations furent lancées à leur secours et réussirent à les recueillir, excepté cependant le commandant de la flotte, M. Charles H. Levin, qui avait disparu.

Les malheureux plus morts que vifs furent transportés à l'hôtel où ils revinrent promptement à eux.

Pendant ce temps plusieurs hommes de bonne volonté continuaient les recherches pour retrouver M. Levin, mais toutes recherches furent inutiles.

M. Levin faisait partie de la maison de commerce B. Levin et Cie, marchands en gros de fourrures, sur la rue Saint-Paul. C'était un citoyen bien connu et très populaire dans le monde du sport.

La nouvelle de cette mort tragique a produit beaucoup d'émoi dans la ville.

Le corps n'a pas encore été retrouvé.

## SPORT

JOUTE INTERESSANTE ENTRE LES SHAMROCKS ET LE CLUB MONTREAL

LES SHAMROCKS SONT VAINQUEURS

Les clubs de lacrosse Montréal et Shamrock se sont rencontrés samedi après-midi. Rarement nous avons vu une foule aussi considérable sur le terrain et rarement nous avons vu une partie suivie avec autant d'intérêt.

Grand nombre de paris avaient été engagés et l'animation était extraordinaire. Les parieurs pour le club Montréal constatèrent cependant qu'ils avaient peu de chance en remarquant l'absence de Hamilton et Anderson, retenus encore à Toronto par suite de blessures reçues dans une joute.

Les joueurs étaient disposés comme suit:

| "Shamrock" | "Montréal" |
|---|---|
| Foley | Cameron |
| Murray | Patterson |
| Bark | O'Brien |
| Moore | Reid |
| Dwyer | Coulson |
| Hinton | McCollum |
| Kelly | Matthews |
| Neville | Barlow |
| McVey | Hasley |
| O'Meara | Hamiltan |
| Tansey | Murphy |
| Tucker | Geraghty |
| D. Tansey | E. Shepherd |
| J. Scanlan | Lambkin |
| Doheny | Spriggings |

Cinq parties ont été jouées et gagnées dans l'ordre suivant:

| | | |
|---|---|---|
| 1ère | Montreal | 6 minutes |
| 2ème | Shamrock | 2 do |
| 3ème | Shamrock | 2 do |
| 4ème | Shamrock | 21 do |
| 5ème | Shamrock | 7 do |

La cinquième partie était à peine terminée qu'un vent violent s'éleva et que la pluie tomba en abondance. Les spectateurs s'élancèrent en foule vers l'estrade qui est couverte, mais les planches cédèrent sous le poids et il s'ensuivit un tumulte général. Le vent redoublant de violence renversa une grande partie de l'enceinte du champ.

Personne heureusement n'a été blessé, mais les dommages sont considérables.

Grand nombre de spectateurs durent s'en revenir à pied, sous une pluie battante, ne trouvant pas de voiture pour les ramener.

## UNE NOUVELLE MORGUE

QUI VA LA CONSTRUIRE

Le comité des finances à sa prochaine séance devra s'occuper de l'importante question de construire une morgue. Le parlement provincial et la ville ne peuvent s'entendre au sujet de cet édifice devenu absolument nécessaire.

A présent la morgue de Montréal n'existe plus.

Il faut du goût et certaines connaissances musicales pour bien tirer partie de l'orgue *Eolien*; c'est pourquoi les personnes qui n'ont pas ces qualités requises n'en font pas de cas et font mieux de ne pas en acheter; pour elles une boite à musique fera aussi bien, car elles ne sont pas en mesure d'apprécier toutes les nuances délicates dont l'Eolien est capable; mais pour celles qui ont du goût, l'Eolien leur procurera plus de plaisir et de jouissances musicales qu'aucun autre instrument qu'elles aient encore entendu. Allez les entendre aux salles de pianos de la maison L. E. N. Pratte, No 1676 rue Notre-Dame, et vous en jugerez vous-même. 256—1

## LE CAMP DE LAPRAIRIE

LES EXERCICES MILITAIRES SONT FINIS

Les volontaires, après un campement de 12 jours à Laprairie, sont revenus, samedi, un peu fatigués et bien bronzés par le soleil. Le 8ème bataillon était le seul bataillon canadien-français qui prit part aux exercices cette année et nous sommes heureux de constater qu'il a brillé à côté de ses confrères anglais.

La parade dans la ville l'a prouvé surabondamment.

Nos félicitations aux braves officiers à qui revient la grande part du mérite et aux soldats qui ont su si bien profiter des leçons de leurs chefs.

## Collège de l'Assomption

A la convention de l'Assomption, chaque cours a souscrit pour rembourser au collège les déboursés faits pour organiser les fêtes jubilaires. Cette première souscription a donné $2,000. La *Semaine Religieuse* dit que le clergé a actuellement contribué $40,000 depuis la convention et que cette somme sera présentée à l'*Alma Mater* pour la pousser dans la voie du progrès.

## Association pharmaceutique

Le nouveau bureau de direction de l'Association Pharmaceutique de la province de Québec vient de faire l'élection des officiers pour l'année 1793-94.

Voici le résultat: MM. Joseph Contant, président; R W Williams, 1er vice-président; Ed Giroux, jr, 2e vice-président; Alex Manson, trésorier; L A Bernard et A D Mann, auditeurs; S Lachance, A E Duberger, R W Williams, W H Chapman et J R Parkins, membres du comité.

MALADIES D'ESTOMAC (Dyspepsie)
Collège de l'Assomption
La convention de l'Assomption, chaque cours a souscrit pour rembourser au collège les déboursés faits pour organiser les fêtes jubilaires. Cette première souscription a donné $2,000. La *Semaine Religieuse* dit que le clergé a actuellement contribué $40,000 depuis la convention et que cette somme sera présentée à l'*Alma Mater* pour la pousser dans la voie du progrès.

Association pharmaceutique
Le nouveau bureau de direction de l'Association Pharmaceutique de la province de Québec vient de faire l'élection des officiers pour l'année 1793-94.
Voici le résultat: MM. Joseph Contant, président; R W Williams, 1er vice-président; Ed Giroux, jr, 2e vice-président; Alex Manson, trésorier; L A Bernard et A D Mann, auditeurs; S Lachance, A E Duberger, R W Williams, W H Chapman et J R Parkins, membres du comité.

## NOS DETECTIVES

LES PLAINTES DES DETECTIVES

A la dernière séance du comité de police, le président a lu la lettre que MM. Gillespies et Cie ont déjà publiée dans les journaux et dans laquelle ils se plaignent de l'incompétence de nos détectives.

M. Jeannotte dit que d'après les plaignants nos détectives ont fait des recherches infructueuses.

Ils ne pouvaient faire plus, à moins que les plaignants ne leur désignassent l'auteur du vol.

M. James dit qu'on a raison de se plaindre. Il fait demander le livre contenant les entrées et démontre que, dans la plupart des cases, on enregistre la plainte et le nom du détective qui s'en occupe, et c'est tout. Sur vingt plaignants dix-neuf sont mécontents.

Un sous-comité composé de MM James, Dubuc, Kennedy et Jeannotte, s'occupera de cette question.

$20.00
Pour un ameublement de Salon se vendant de 30 à $35.00 partout ailleurs et nous donnons de grandes facilités à ceux qui ont besoin de crédit F. Lapointe 1551 rue Sainte-Catherine. Remarquez que nous avons le plus grand choix de meubles de toute la ville.

COLLEGE NOTRE-DAME
Côte-des-Neiges, Montréal, Canada
Ce Collège, dirigé par les Religieux de Sainte-Croix, occupe un des sites les plus beaux et les plus salubres du Canada. Il a été établi pour donner une éducation chrétienne à des enfants qui se préparent au cours classique ou au cours commercial. Ces enfants reçoivent là tous les soins qu'ils sont habitués à trouver dans leur famille. Le français et l'anglais sont enseignés avec une égale attention. De plus, les enfants sont reçus pour la vacance.
179—6m L. GEOFFRION, C.S.C., Sup.

WALLACE BELL
FOR CE DE PUITS

A Huile, Gaz, Eau Salée, Forage de Rochers, etc., dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.
Aussi Bois et Charbon à prix réduits
Satisfaction parfaite garantie. Recommandations fournies à demande.
626 rue Saint-Laurent, Montréal
246—3m

ATTENDUES
800 Tonnes de Charbon Anthracite Welsh
— A VENDRE PAR —
LACOSTE & LACOSTE
Marchands de Charbon
No 1a Côte de la Place d'Armes
MONTREAL
223—jno

ANCHOR BRAND
Marque enregistrée
Confitures, Gelées et Marmalade
La marque "Ancher Brand" a été enregistrée par nous, le 2 Novembre 1889 et est notre propriété exclusive.
Sera poursuivie toute personne faisant emploi de cette marque ou imitant la représentation d'un ancre pour la vente des spécialités ci-haut ne provenant pas de notre manufacture.
MICHEL LEFEBVRE & CIE
Négociants industriels, Montréal.
Le plus grande usine à vapeur du genre dans la Puissance.
Maison fondée en 1849. Médailles d'or, argent et bronze. 30 premiers prix. 302-a-ino

DISTRIBUTION DE PRIX, 1893
La librairie J. D. Rolland & Fils
Ca 14 rue Saint-Vincent, Montréal.
Offre encore cette année à toutes les maisons d'éducation et à MM. les Commissaires d'écoles, une collection des plus complètes de livres historiques, littéraires et pour usages canadiens, richement cartonnés, dans tous les formats et dans tous les prix; ainsi qu'un grand choix de livres de prières, articles religieux, etc., etc., très convenables pour récompenses.
Les commandes qui seront transmises par la poste recevront la plus grande attention et seront exécutées le plus promptement possible.
On est en même temps prié de faire connaître le montant d'argent qu'on a intention de disposer pour chaque école, ainsi que le nombre d'élèves qu'on désire récompenser dans la première deuxième, troisième, etc., etc.
J. B. Rolland & Fils
Ca 14 rue Saint-Vincent
MONTREAL

JOS. LEDUC
Plombier, couvreur en ardoise et on métal.
SPÉCIALITÉS: CORNICHES
342 RUE ST-LAURENT

GLACIERES
Protégez l'Industrie Nationale en vous procurant une de ces célèbres glacières NORTH STAR ou PALACE, manufacturées par nous, et en usage de l'Atlantique au Pacifique.
Prix: $7 en augmentant.
C. W. REED
783 et 785 Rue Craig
L'HONORABLE H. W. CHAGNON
JUGE CONSULTANT
ETUDE: Edifice de la Banque Nationale
MONTREAL. 231-1m

Livres d'Ecoles et de Prières
A PRIX REDUITS
Les soussignés ont en contemplation, depuis quelque temps, de s'occuper de l'écoulement de tout leur fonds de Librairie, pour ne tenir qu'à la PAPETERIE PAPIERSERIE ET MÉDICAMENTS FRANÇAIS, et un premier pas dans cette direction c'est une réduction dans les prix de livres d'écoles et de prières et dont l'acheteur voudra bien prendre bonne note.

| | |
|---|---|
| Syllabaire des écoles chrétiennes, la douz. | $ 30 |
| Catéchisme des Provinces Ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, la douz. | 

# La Minerve

JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN

FONDÉ EN 1826

PAR AUGUSTE NORBERT MORIN ET LUDGER DUVERNAY

Imprimé et publié à Montréal, au No 1610 rue Notre-Dame, coin de la rue St-Gabriel

PAR

EUSEBE SENECAL

JOSEPH TASSÉ, DIRECTEUR

Edition quotidienne, livrée à domicile ... $6 00
Edition quotidienne, par la poste ..... $5 00
Edition hebdomadaire de 8 pages ..... $1 00
Les abonnements sont payables d'avance.

Annonces, 10 cents la ligne, 1ère insertion. 5 cents la ligne les insertions subséquentes. Toutes réclames seront payées 20 cts la ligne. Naissances, mariages et décès, 25 cents pour trois lignes.

Toutes impressions de livres, brochures, circulaires, cartes, exécutés dans les derniers goûts et à des prix modérés.

Toutes communications doivent être adressées à LA MINERVE, MONTRÉAL.

TELEPHONE No 324.

CANADA

MONTREAL, 10 JUILLET 1893.


## L'EXPOSITION COLOMBIENNE

LA MINERVE sera exceptionnellement bien renseignée, durant l'Exposition Colombienne, à cause du séjour prolongé que doit faire son directeur à Chicago.

Pour mettre bien en relief ce grand événement et cette grande exposition de l'univers—la plus grande qui ait jamais lieu—,elle ne reculera devant aucuns frais télégraphiques ou autres. Nos dernières dépêches en font foi.

Notre service télégraphique sera complété par une correspondance régulière qui contiendra beaucoup de faits et d'observations que l'on ne saurait trouver ailleurs. Cette correspondance pourra être considérée comme un guide sûr pour tous ceux — et ils se comptent par milliers — qui ont l'intention de visiter l'Exposition à une date rapprochée.

Pour que ces renseignements puissent atteindre autant de personnes que possible, la MINERVE quotidienne sera expédié, d'ici au 1er novembre, à toute personne qui nous enverra UNE PIASTRE!

## Lettres de Chicago

(*Du correspondant spécial de* LA MINERVE)

Chicago, 5 juillet 1893.

John Adams, parlant de l'anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis, disait, voilà déjà longtemps : " Nous en ferons un jour glorieux immortel. Nos enfants le célébreront au grondement du canon, au son des trompettes et des clairons, au milieu des chants de réjouissance et des cris de joie." Si j'en juge par la fête d'hier, les descendants d'Adams ont plus qu'accompli ce vœu patriotique, et son titre de prophète est absolument inattaquable.

Adams voulait du canon, des trompettes, des clairons, des chants de réjouissance, des cris de joie. Que ses mânes reposent en paix ! Il vient d'être servi à souhait. Jamais les échos du lac Michigan n'ont répercuté canonnade aussi nourrie, jamais pareille multitude n'a grouillé sur ses bords, jamais elle n'a prononcé d'aussi retentissants cris de joie, jamais elle n'a déployé autant de couleurs étoilées, jamais le *Yankee Doodle* n'a été joué par autant de cuivres sonores. Mais je doute beaucoup que Adams, qui avait du sens pratique, eût conseillé à ses compatriotes de passer sur pied toute la nuit de la veille, de lancer des pétards, des fusées, des chandelles romaines et autres pièces d'artifice, au point de faire une concurrence sérieuse à l'artillerie du Fort Dearnborn et aux étoiles du ciel, nébuleuses ou filantes. C'est ce qui pourtant vient d'avoir lieu. Avant même que Chicago eût allumé ses 37,000 réverbères à gaz et ses 1,092 lampes électriques à arc, le 3 juillet au soir, elle brillait de mille lumières et retentissait de toutes les détonations que peut produire la pyrotechnie moderne. Et quelques-unes de ces détonations, qui ressemblent aux décharges du canon Krupp, triomphent des sommeils les plus lourds. Voilà comment il se fait que j'ai vu les étoiles se coucher et l'aurore s'empourprer au quatre juillet.

Tant de poudre et de salpêtre aurait pu causer un embrasement général. Mais la chance aidant, les feux n'ont été ni nombreux ni désastreux, environ soixante-quinze, quoique l'alarme ait sonné 115 fois durant la journée. Les Chicagouans vous diront que ce n'est pas étonnant puisqu'ils ont—depuis l'effondrement de 1871, bien entendu—le plus beau système contre le feu, qui existe au monde. Les habitants de la Reine des Lacs n'ont ni égaux ni supérieurs en quoi que ce soit. C'est leur ferme conviction.

***

Aussi bruyamment commencées, ces réjouissances se sont continuées toute la journée pour prendre les formes les plus avariées de façon à satisfaire tous les goûts. Et ces goûts devaient être bien dissemblables, car 324,344 personnes se sont trouvées sur les terrains de l'Exposition. Il y a eu de tout : canonnade, musique, chant, discours, procession, déploiement des drapeaux, bénédiction d'une nouvelle cloche de la liberté, lecture de la Déclaration de l'Indépendance, salut au premier drapeau qui ait flotté sur les Etats-Unis. Pour couronnement, une immense illumination et un feu d'artifice probablement insurpassable.

Le maire Harrison a prononcé un discours *grandiloquent* ; mais instruit par la leçon du premier juillet, il n'a pas parlé du jour où le drapeau étoilé flotterait du pôle nord jusqu'au golfe du Mexique. Il a mis le pôle de côté et s'est contenté des grands lacs comme point de départ. Jusqu'à nouvel ordre, le castor pourra occuper le reste. L'on s'accorde à admettre que l'allocution de M. James S. Norton a été la meilleure de la circonstance. Quelques remarques du vice-président des Etats-ont été aussi fort heureuses.

Ceux qui ont été témoins des fêtes de la soirée ne les oublieront jamais. Toute la place couverte par l'Exposition resplendissait de feux électriques ; or, songez qu'elle est quatre fois plus vaste que celle des expositions de Paris en 1878 et 1889, qu'elle embrasse 1037 acres, et que la façade sur le lac a deux milles de longueur. Songez encore que le système d'éclairage consiste d'ordinaire en 138,218 lampes électriques dont 6,766 sont des lampes à arc de 2,000 chandelles et 131,452 lampes incandescentes. Songez aussi que des additions considérables ont été faites pour la circonstance, et vous croirez facilement que le Pare Jackson ressemblait ce soir-là à une véritable mer de feu. Les fontaines lançaient des jets illuminés de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, alors que fusées et chandelles romaines allaient déchirer la nue pour laisser tomber des myriades d'étoiles multicolores. Quelques-unes des pièces grondaient comme des tonnerres et se suivaient si précipitamment que l'on aurait pu croire à un siège en règle de la Cité Blanche. Deux pièces furent particulièrement remarquées ; l'une fit flotter le drapeau américain dans un ballon de feu à plusieurs mille pieds au-dessus du lac, et l'autre nous montra tout rayonnant de lumière, George Washington, le plus grand homme, dans l'opinion yankee, de tous les siècles passés, présents et futurs. A cette vue, d'indescriptibles exclamations éclatèrent, à peine dominées par les canons de la frégate " Illinois. "

***

Pour contempler toutes ces merveilles, l'on ne pouvait désirer un meilleur endroit que notre Pavillon ; aussi des centaines de personnes encombraient sa double galerie. Par intervalles, l'on entendait des chants patriotiques que des voix canadiennes bien exercées exécutaient sous la direction de M. F. A. Langlois, un compatriote de Chicago, qui a une voix très riche et un cœur non moins large. Nous songions à la patrie absente et nous applaudissions *O Canada ! Mon pays ! Mes amours !* quand, avec une dernière fusée aux zigzags lumineux, le rideau se baissa sur cette scène incomparable.

Onze heures venait de sonner. Il avait été comparativement facile d'atteindre l'Exposition, grâce aux trains supplémentaires et au nombre considérable de vapeurs nolisés pour ce service.

Mais comment revenir à notre hôtel quant huit milles nous en séparent, que tous les fiacres ont été retenus longtemps d'avance, et que 300,000 personnes veulent s'en aller à la fois, pour une grande partie ? Cela n'est possible qu'en jouant des coudes, qu'en faisant acte de courage et de patience, qu'en étant bien résolu de passer à travers la foule, au risque de se faire amincir, aplatir, annihiler. Imaginez que dans cette masse se trouvaient des femmes qui, pour faire mentir la curiosité de leur sexe, n'avaient pas craint de venir à la fête avec de jeunes enfants qu'elles portaient dans leurs bras. Comment les bébés ont réussi à ne pas être étouffés, je l'ignore. A chaque minute partait un vapeur, un tramway, un convoi de chemin de fer ou chaque pouce disponible était occupé, beaucoup de personnes se juchaient même sur le toit du char de crainte d'avoir à coucher à la belle étoile. Il était minuit quand nous atteignîmes la gare Van Buren, notre destination, après avoir subi maints arrêts.

Les compagnies de transport ont fait des merveilles, à n'en pas douter ; à elle seule la compagnie du chemin de fer de l'Illinois transporta 150,000 personnes ; mais les compagnies, nonobstant leur prodigieuse activité, avaient promis plus qu'elles n'ont pu tenir.

En somme, la fête a donné plus qu'elle n'avait promis, voilà qui est certain, patent, incontestable. Elle s'est passée avec un ordre admirable, et je n'hésite pas à proclamer qu'elle a été digne d'un grand peuple et du grand événement qu'il célébrait.

T***

## Politique en partie double

### QUI DONC A MENTI ?

Nous avons promis de déchirer les masques que les libéraux se collent à la figure pour mieux voiler leurs honteuses manœuvres et leur hypocrisie.

Après avoir attendu vainement une réponse, depuis que nous avons défié la presse libérale de publier une lettre de M. Laurier, nous disant s'il avait, oui ou non, promis devant la convention libérale d'Ottawa, de rendre justice à la minorité catholique de Manitoba, s'il arrivait au pouvoir, il ne nous reste donc plus qu'à mettre absolument à nu la fourberie libérale.

Pour ne pas laisser prise à la moindre critique, nous avons voulu faire notre preuve, et elle est complète, avec les comptes-rendus, les déclarations et les articles mêmes des organes et des chefs libéraux.

Nous avons déjà dit que M. Laurier avait parlé en français devant la convention.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le *Globe*, de Toronto, du 22 juin dernier :

Parlant des écoles de Manitoba, M. Laurier déclara qu'il n'aurait pas renvoyé la question aux tribunaux, mais qu'il aurait eu le courage de ses opinions, en la réglant lui-même.

M. Laurier n'a donc dit que ce qu'il aurait fait, s'il eût été au pouvoir, ce qui ne pouvait le compromettre, et n'exigeait aucun courage.

Mais le chef libéral ne s'en était pas tenu là dans le discours qu'il avait prononcé la veille, en anglais, et le *Globe* nous donne le compte-rendu suivant de ses déclarations :

Il est une autre question au sujet de laquelle j'ai reçu de nombreuses lettres des différentes provinces, me demandant de prendre diverses attitudes. Je n'ai pas répondu, mais je vais vous dire à vous messieurs, ce que j'en pense. Je désirerais que l'affaire fut dans un tout autre état. Ceux qui, parmi vous, suivent les événements politiques, n'ignorent pas qu'à la dernière session, M. Tarte, d'un côté, et M. Dalton McCarthy, de l'autre, s'étaient accordés pour déclarer que le gouvernement n'était qu'un tas de lâches, n'ayant pas le courage nécessaire pour trancher la difficulté. J'ai parlé dans le même sens, et je répète que le gouvernement a été lâche, QU'IL N'A PAS OSÉ SE PRONONCER DANS UN SENS OU L'AUTRE. C'était pourtant le devoir du ministère d'agir de quelque façon, de se montrer assez courageux pour dire sa pensée, sans susciter inutilement les passions dans les provinces de Manitoba et de Québec. Nous devons en blâmer le gouvernement qui, pour éluder ses responsabilités, a renvoyé cette question aux tribunaux devant lesquels elle est pendante actuellement.

LE PARTI LIBERAL N'EST DONC PAS EN MESURE DE PRENDRE UNE ATTITUDE DEFINIE, AVANT QUE LES COURS AIENT DECIDE SI LE GOUVERNEMENT A LE DROIT D'INTERVENIR OU NON. SELON MOI, IL NE SERAIT PAS PRUDENT, AUJOURD'HUI QUE LA QUESTION EST SOUMISE AUX TRIBUNAUX, DE NOUS EN OCCUPER ICI, VU QUE NOUS RISQUERIONS AINSI DE SOULEVER DES PREJUGES QU'IL VAUT MIEUX NE PAS REVEILLER. IL EST MEME POSSIBLE QUE SUR CETTE QUESTION COMME SUR LA QUESTION DE LA PROHIBITION, NOUS N'AYONS JAMAIS A EN REPARLER AU PARLEMENT ; CAR SI LES COURS DECIDAIENT QUE LE GOUVERNEMENT N'A PAS LE DROIT D'INTERVENIR, C'EN SERAIT FAIT POUR TOUJOURS DE LA QUESTION QUI SE TROUVERAIT DES LORS ENTERREE...

M. Laurier refusait donc de prendre une attitude définie, tranchée, sous prétexte que les tribunaux étant saisis de la question, il devenait prudent de ne pas réveiller les préjugés ! ! !

Le chef libéral, notons-le bien, n'a pas protesté contre cette interprétation de ses paroles.

Il a admis par son silence l'exactitude du compte rendu du principal organe libéral, le *Globe*, qui nous menace, on le sait, de la colère de sa province, si nous pouvions avoir la témérité de toucher à la législation scolaire de Manitoba.

Maintenant, nous allons reproduire un extrait d'une lettre écrite d'Ottawa, pendant la convention, par l'un des rédacteurs de l'*Electeur*, de Québec.

Voici le langage que prête le correspondant à M. Laurier :

LA MINERVE, la *Vérité*, le *Courrier du Canada*, me somment de parler. On se dit : Laurier est dans un piège, c'est le temps de le harceler. *Leurs appels hypocrites ne méritent pas de réponse ; mais s'ils veulent savoir, par exemple, ce que j'aurais fait, si j'avais été au pouvoir*, je suis prêt à le leur dire : j'aurais rendu justice. Je ne me serais pas retranché derrière les tribunaux. J'aurais eu *le courage de mes actes.*

Ici encore M. Laurier est bien prêt, ce qui accuse, certes, un héroïsme prodigieux, à nous dire ce qu'il aurait fait, mais il refuse toujours obstinément de nous révéler ce qu'il ferait en arrivant au pouvoir.

Quelques jours plus tard, la feuille à M. Pacaud disait dans un article sur la situation :

Mais M. Laurier a dû flairer le piège qu'on lui tendait. Il n'en est tenu à ses déclarations antérieures, et n'a pas voulu aller plus loin, ni préciser davantage que de répéter que, s'il avait été au pouvoir, il aurait fait son devoir quoi qu'il arrivât, et rendu justice lui-même sans se cacher derrière les tribunaux.....

Jusqu'ici l'harmonie est parfaite parmi les organes.

Tous s'entendent à merveille pour proclamer que M. Laurier, si sévère pour les autres, avait reculé lui-même devant l'attitude hostile de la majorité de la convention libérale, et qu'il s'était bravement résigné à rentrer les revendications sur lesquels comptaient ses amis de Québec.

Le public comprendra donc sans peine notre ébahissement en lisant dans le *Cultivateur*,—organe de M. Tarte, dont le nom figure en toutes lettres au frontispice du journal,—la partie suivante du compte-rendu des délibérations de la fameuse convention d'Ottawa :

L'honorable M Laurier fit ensuite un grand discours...Il blâme fortement le gouvernement fédéral de son manque de courage relativement à la question des écoles de Manitoba. Un parti politique doit avant tout, dit-il, assurer le bonheur et le contentement du peuple, la liberté pour tous est l'idéal des libéraux. Sans le respect des droits des minorités, il n'y a pas de contentement possible pour le peuple. LE PARTI LIBÉRAL S'ENGAGE FORMELLEMENT ET SOLENNELLEMENT A RENDRE JUSTICE A LA MINORITÉ DE MANITOBA EN ARRIVANT AU POUVOIR ! ! !

Le député de l'Islet qui pose pour la bonne foi, pour la sincérité, qui prétend avoir le monopole exclusif du patriotisme, voudrait-il dire au public comment son journal avait pu publier ce que tous les honnêtes gens appelleront une monstrueuse invention !

Le rédacteur en chef du *Cultivateur*, M. Tarte, aurait-il la complaisance de s'expliquer, à son tour, lui d'ordinaire si fort sur les questions à poser à ses adversaires.

Et M. Laurier qui a sans doute lu le *Cultivateur*, qui a dû prendre connaissance de notre défi, et qui est resté silencieux comme la tombe, qui n'a pas démenti M. Tarte, lui prêtant des déclarations qu'il n'aura jamais le courage de faire !

D'après M. Tarte, le chef libéral aurait odieusement trompé tout à la fois la minorité et la majorité de la convention libérale—la minorité en lui faisant des promesses formelles, en parlant français, et la majorité, en affirmant qu'il ne voulait pas s'engager pour l'avenir.

Comme il est quelqu'un qui ment ici sciemment et délibérément, nous demandons à ces messieurs de nous signaler le coupable.

MM. Laurier et Tarte, qui vont ouvrir, demain, leur campagne politique à travers la province, seront, nous l'espérons, obligés de l'expliquer devant l'électorat indignement trompé par la supercherie libérale.

## Exposition Colombienne

(*Dépêche spéciale à la* MINERVE)

Chicago, 9 juillet 1893.

La température continue d'être superbe. Chicago fait mentir la réputation qu'on lui attribuait. Les journées ne sont pas plus chaudes qu'il ne faut et les nuits sont fraîches au point que l'on est bien aise de recourir parfois à la couverture de laine. Cela peut paraître incroyable, mais est vrai tout de même. Tous les Canadiens ici sont d'accord sur ce point. Ceux qui ne se rendent pas à Chicago présentement à cause de la chaleur excessive qu'ils y redoutent, sont mal renseignés.

La plupart des Canadiens ici viennent d'Ontario, et on devait s'y attendre ; mais la proportion québecquoise est trop faible. Tous ceux qui le peuvent ne devraient pas manquer de voir cette grande merveille du siècle : on ne saurait trop le répéter. Chacun peut en tirer de profitables leçons.

M. le chanoine Bruchési qui a sous ses soins la collection scolaire de la province de Québec, est parti pour Montréal où il doit se rendre à petite journée. Il reviendra ici quand le jury devra faire l'examen de son département qui ne laisse guère à désirer. L'excellent frère André, de Montréal, assisté du frère Pelerinus, le remplace.

M. Jean-Baptiste Rolland et son fils aîné, qui étaient ici depuis plusieurs jours sont retournés à Saint-Jérôme. M. Rolland expose du papier de la fameuse fabrique dont il est l'administrateur.

L'honorable M. Laflamme est ici depuis plusieurs jours. Il demeure à vingt milles de l'Exposition et habite une maison de campagne. Il est tout simplement émerveillé de ce qu'il a vu à l'Exposition qu'il examine en détail et avec grand soin.

## Une Echauffouree

Deux soirs durant, on a manifesté autour du Champ de Mars. Oui, manifesté comme au bon vieux temps où, pour un rien, la foule s'assemblait, criait, molestait un peu les constables et croyait sincèrement sauver la patrie.

Cette fois, c'est la religion qu'on a sauvé. Toujours avec le même programme. On s'est assemblé—quelques criards, beaucoup de curieux—on a chanté la *Marseillaise*, promené des drapeaux, hué la police. Puis, la religion étant sauvé, on s'est dispersé, satisfait. Tempête dans un verre d'eau. Car ces fameuses manifestations ont tourné au comique.

On connaît les circonstances. Sur quinze mille protestants qui nous visitent, il se trouve un prédicant hindou, assez peu intelligent et assez peu digne pour venir attaquer la religion de la majorité qui s'était montrée courtoise et hospitalière, à la française. Un journal imprudent relève l'incident, ou plutôt permet à un de ses reporters de chercher à faire de la sensation, cette plaie du journalisme moderne. Des titres et sous-titres tapageurs soulèvent la foule qui se réunit pour protester. Des jeunes gens voient là une excellente occasion de s'amuser. Ils se rassemblent, crient, insultent un peu les femmes—ils doivent regretter maintenant cette erreur.

Les protestants, à leur tour, organisent une contre-démonstration : rassemblement, procession, cris et drapeaux. Toujours la même chose. Une partie du personnel du *Witness* et du *Star* semble se mettre à la tête du mouvement—du *Witness* qui avoue sa haine pour tout ce qui est catholique et français ; du *Star*, aussi haineux, mais moins franc, parce que sa clientèle française apporte un bon magot à sa caisse et que, pour lui, la question d'argent prime toutes les autres.

Fort heureusement, nous n'avons pas à regretter de bagarres ou de malheureux incidents. Ces démonstrations sont assez malheureuses en elles mêmes.

Mais, bien sérieusement, qu'avons-nous à gagner à de semblables manifestations ? A-t-on songé un instant que cette échauffourée ridicule aurait pu se changer en une tuerie ? A-t-on pensé qu'on pouvait conduire cette excitation d'une foule prévenue, quelque peu amoureuse du tapage, mal renseignée, insouciante des conséquences ? A-t-on réfléchi au tort que cette escapade peut nous faire à l'étranger, dans les provinces où nous sommes la minorité—minorité contre qui gronde déjà une hostilité assez évidente, il nous semble ?

De tout cela il doit résulter quelques enseignements.

En premier lieu, ces événements doivent faire comprendre aux journalistes qu'il leur faut être d'autant plus prudents qu'ils sont plus puissants. Il ne faut pas jouer avec le feu.

En second lieu, c'est une leçon aux organisateurs de démonstrations religieuses ou autres. Si les discours qui devaient être prononcés à la convention de la " Christian Endeavor Society " avaient été, au préalable, soumis à un comité d'hommes sages et éclairés, les malheureuses paroles du prédicant hindou n'auraient pas été dites.

Nous devons ajouter pourtant que les chefs et les membres de la " Christian Endeavor Society " ont été unanimes à désavouer, d'une manière non équivoque, ce prédicateur inopportun.

Il est à espérer que nos visiteurs ne garderont pas un trop mauvais souvenir de toute cette affaire qui, en fin de compte, n'a pas mal tourné, et qu'ils sauront faire la part des circonstances.

## LE LAUREAT

M. Fréchette est tellement tombé dans l'estime de son entourage, dont les promiscuités pourtant lui faisaient, naguère encore, une si forte carapace contre les attaques de la critique, qu'il n'a pu trouver une seule plume quelque peu élégante, quelque peu compétente, pour le défendre des coups qui, depuis quelque temps, ne cessent de le cribler.

Le lauréat en est réduit, pour pallier ses supercheries littéraires, à me faire injurier par le *secrétaire universel*, H. Roulland, un français récemment atterri sur nos rives, un prosateur dont le style a la lourdeur de tout le plomb que M. Fréchette a dans l'aile.

Il me semble que M. Fréchette—selon une remarque d'un de mes amis—était pourtant bien assez aplati par mes dénonciations sans se laisser passer ce Roulland-là sur le corps.

Mais, voyez-vous, rien de plus naturel aussi que la sympathie qui unit M. Fréchette et M. Roulland : ils exercent le même métier.

Les deux font la paire, et la seule nuance qui les différencie, c'est que l'auteur de la Bastide-Rouge No 2 prend tout entier ce qui lui tombe sous la main, tandis que M. Roulland enlève tout ronds les morceaux à sa portée.

Badinage à part, ce M. Roulland, qui, comme tous les Roullands de passage, a deux L pour voler, est certainement le seul qui pouvait tenir tête à M. Fréchette dans le brigandage poétique. Il ne s'en est pas fait faute, non plus, comme vous allez vous en assurer par les lignes ci-dessous détachées d'un article publié récemment dans la *Patrie* sous la signature du Dr C :

Le *Monde Illustré* de Montréal, dans son numéro du 11 mars, dénonçait par la bouche de son directeur, ce misérable plagiaire (H. Roulland) qui avait eu l'audace de collaborer à ce journal, et qui dernièrement étalait encore sa signature, sinon sa prose—dans les colonnes de la *Patrie* et de la *Canada-Revue*.

A l'appui de cette dénonciation, je vous offre les preuves brutales qui suivent. Lisez

VIE ETERNELLE

Fragment du *Poème du siècle*

Mort et désert, à quoi pourrait servir un monde ?
Dans l'espace il n'est point de planète infeconde :
Qu'un astre soit brillant, éteint ou rallumé,
Le germe de la vie est en lui renfermé ;
Le rapide soleil, l'étoile la plus lente,
Tout ce qui trace au ciel sa courbe étincelante,
Eternellement vit, meurt, revit tour à tour,
Et, s'il n'est pas peuplé, le sera quelque jour.
Oui, la vie est partout ; c'est une loi suprême.
Regarde : trouve un coin de la terre elle-même
Où ne pullulent pas des flots d'êtres vivants !
Tout n'est-il pas fécond, les bois, les mers, les vents ?
Sous l'herbe et dans le sol, sur l'arbre et sous la feuille,
Dans la fleur qui s'entr'ouvre ou le fruit que l'on cueille
Grouille la vie, au fond des eaux, en tout des airs...
Et maintenant veux-tu que des astres déserts,
Lorsque de se peupler tout les cieux sont avides,
Roulent dans l'infini comme des berceaux vides !

MARC DE BONNEFOY.

LA VIE UNIVERSELLE

A M. Guibée, après l'audition de sa conférence " L'astronomie populaire."

Mort et désert, à quoi pourrait servir un monde !
Dans l'espace, il n'est point de planète infeconde :
Qu'un astre soit brillant, éteint ou rallumé,
Le germe de la vie est en lui renfermé :
Le rapide soleil, l'étoile la plus lente,
Tout ce qui trace au ciel sa courbe étincelante,
Eternellement vit, meurt, revit tour à tour,
Et, s'il n'est pas peuplé, le sera quelque jour.
Oui, la vie est partout ; c'est une loi suprême.
Regarde : trouve un coin de la terre elle-même
Où ne pullulent pas des flots d'êtres vivants !
Tout n'est-il pas fécond, les bois, les mers, les vents ?
Sous l'herbe et dans le sol, sur l'arbre et sous la feuille,
Dans la fleur qui s'entr'ouvre ou le fruit que l'on cueille
Grouille la vie, au fond des eaux, en tout des airs,
Et maintenant veux-tu que des astres déserts,
Lorsque de se peupler tout les cieux sont avides,
Roulent dans l'infini comme des berceaux vides !

H. ROULLAND.

Mais poussant le cynisme à sa limite extrême, il (H. Roulland) va jusqu'à dédier cette pièce à M. Guibée.

C'est le comble, l'archi-comble, le très archi-comble.

Et le directeur du *Monde Illustré* ajoutait, en parlant de la dénonciation du Dr C., qui flagellait de la sorte le plagiaire Roulland :

Mais quelqu'un qui va bien s'amuser, en constatant votre attitude d'aujourd'hui, c'est mon confrère et ami distingué de Paris, M. Charles Fuster, rédacteur en chef du *Semeur*, qui nous révéla, en termes indignés, cet attentat anti-littéraire contre la propriété de son collaborateur.

Et c'est ce même Roulland, ce plagiaire aussi gauche qu'éhonté, qui vient dire au public, de la part de M. Fréchette, que le lauréat m'a donné, un jour, mon pain en me faisant entrer à la *Patrie* comme traducteur et chroniqueur ; c'est ce même Roulland, dont les instincts de rapine ne le cèdent qu'à ceux de M. Fréchette, qui vient essayer de jeter de la poudre aux yeux de la *masse* en citant des hémistiches qui appartiennent à tout le monde et qu'il m'accuse d'avoir filoutés au lauréat ; c'est ce même individu qui répète comme un perroquet, une prétendue conversation au cours de laquelle j'aurais, il y a dix ans, demandé à M. Fréchette si je l'ennuyais quand je pillais ses vers.

Avec le Dr C, c'est le temps ou jamais de dire que ça, c'est un archi-comble.

Non, M. Fréchette, vous avez beau vous débattre, vous ne parviendrez pas à faire croire que je vous ai volé les hémistiches que votre Roulland vient d'aligner dans la MINERVE. Vous n'y parviendrez pas, pour la raison bien simple que ces moitiés de vers ne sont pas, comme on dit, en termes du métier, des hémistiches-médailles, des hémistiches portant la marque ineffaçable de l'artiste qui les a ciselés.

Au nombre des citations de votre Roulland se trouve la suivante :

FRECHETTE

Sans vivres, sans souliers, " chantant la Marseillaise "

CHAPMAN

De charmants tapageurs " chantant la Marseillaise "

Je vous avouerai, M. Fréchette, que cette comparaison m'a un peu abasourdi, et j'ai cru que ma mémoire pouvait m'avoir joué un mauvais tour. J'allais vous avouer que je vous avais pris—bien inconsciemment, par exemple—l'hémistiche que votre Roulland signale, quand tout à coup mes yeux sont tombés, par un pur hasard, sur une page de Théodore de Banville où j'ai lu :

Et, cheveux dénoués, " chantant la marseillaise "

J'ai compris alors que *chanter la Marseillaise* est, dans les vers comme ailleurs, une banalité, et je ne vous accuse certainement pas d'avoir volé ici l'auteur des *Odes Funambulesques*, pas plus que je ne vous tiens compte des hémistiches en regard ci-dessous :

VICTOR HUGO

Fait voir plus clairement " la destinée humaine ".

FRECHETTE

Pourquoi ? mais n'est-ce pas " la destinée humaine " ?

FRANCOIS COPPEE

Cette barque perdue " entre le ciel et l'eau ".

FRECHETTE

Bercés depuis l'enfance " entre le ciel et l'eau "

VICTOR HUGO

Jaillir " de son doigt souverain ".

FRECHETTE

Au bout " de son doigt souverain ".

VICTOR HUGO

Prodigieux cyclope " à la tonnante voix ".

FRECHETTE

Echangeaient leurs saluts " de leurs tonnantes voix ".

THEOPHILE GAUTHIER

Avec ses flots fangeux " de lourds quartiers de roc "

FRECHETTE

" De lourds quartiers de roc " de leurs bases arrachés.

VICTOR HUGO

Vous êtes parmi nous " la colombe de l'arche "

FRECHETTE

Comme " la colombe de l'arche ".

VICTOR HUGO

Sur ce fleuve qui glisse " ainsi qu'une couleuvre "

FRECHETTE

Ainsi que la fourmi, " ainsi que la couleuvre ".

JAMES DONNELLY

" Quand, le front couronné " de ta verte guirlande.

FRECHETTE

" Quand, le front couronné " de tes arbres géants

Non, M. Fréchette, je ne vous reproche pas ces hémistiches, qui ne contiennent aucune pensée fortement exprimée, aucune pensée comme celles qui se trouvent dans les vers que j'ai signalés, l'autre jour, à la vindicte des travailleurs consciencieux, pas plus que je n'accuse Victor Hugo,—ce qui serait encore un très-archi-comble—de vous avoir subtilisé, dans la dernière série de *Toute la Lyre*, qui vient de paraître, cet hémistiche que vous avez dans vos *Fleurs Boréales* :

Voir le soir qui descend " calme et silencieux. "

Aussi, malgré tous les efforts que vous avez faits avec votre Roulland pour me faire trouver aussi coupable que vous,—ce qui d'ailleurs ne vous aurait pas disculpé,—vous n'avez réussi à rien prouver.

Autre chose aurait été si vous aviez pu faire des comparaisons comme celles-ci, par exemple :

LE CONTE DE LISLE

Grands aigles fatigués de planer dans les airs.

FRECHETTE

Quand l'aigle est fatigué de planer dans la nue

CHAPMAN

Nous sommes sur les bords du Saguenay sauvage

FRECHETTE

Nous sommes sur le bord du Saint-Laurent sauvage

CREMAZIE

Il est sous le soleil une terre bénie

FRECHETTE

Il est sous le soleil une terre bénie

PROSPER BLANCHEMAIN

Niagaras grondants, blondes Californies

FRECHETTE

Niagaras grondants, blondes Californies.

VICTOR HUGO

Risquez-vous hardiment

FRECHETTE

Risquez-vous hardiment

VICTOR HUGO

Qui dit : il faut monter pour venir jusqu'à moi

FRECHETTE

Et puis il faut monter pour aller jusqu'à toi.

VICTOR HUGO

Car ces derniers lutteurs de la lutte dernière

FRECHETTE

Lévis, dernier lutteur de la lutte dernière

Avant d'aller plus loin, je vous dirai M. Fréchette, qu'il n'y aurait eu rien de surprenant si vous aviez trouvé bien des réminiscences dans mes *Québecquoises*,—un volume que j'ai écrit de vingt à vingt-quatre ans, alors que, sans études classiques, je n'avais lu, en fait de poésie, que vos productions dont je savais les trois quarts par cœur.

Au reste, je vous prie de croire que je considère mes *Québecquoises* comme le plus faible volume de vers qui ait été publié au Canada.

Seulement, j'ai la présomption de vous faire remarquer, M. Fréchette, que mes *Feuilles d'Erable* accusent, à côté de mes *Québecquoises*, un progrès beaucoup plus sensible que vous n'en avez montré entre la publication de votre premier recueil et celle de *Pêle-Mêle*.

A propos de mes *Québecquoises*, je me rappelle toujours ce que M. l'abbé Gingras—un poète de grand talent que personne n'accusera jamais de plagiat, lui—écrivait un jour à mon adresse dans ses *Impressions à l'eau de rose* :

Chapman a fait les Québecquoises.
J'ai dit cela tout haut, sais-tu
Ce que l'écho m'a répondu ?
Ch-apman a fait des Iroquoises.

Oui, M. Fréchette, j'avais réellement fait des Iroquoises, et aussitôt que j'ai eu compris cela, je me suis mis à travailler, j'ai lu les grands maîtres, je me suis aperçu, en les lisant, que vous n'étiez qu'un fabricant de grossiers et fades pastiches, et je vous ai envoyé, comme on dit, vous... promener.

Mais revenons, s'il vous plaît, à votre Roulland.

Pour montrer la faiblesse des accusations que vous lui faites porter contre moi, je vais comparer avec les hémistiches que je ne vous reproche pas, quelques-uns de ceux dont il a publié toute une colonne dans la MINERVE :

CHAPMAN

Un doux bruissement d'ailes part sis courait.

FRECHETTE

Mais on l'on croit ouïr, " doux bruissement d'ailes. "

CHAPMAN

Ils entourent la flotte " et ses lourds bataillons "

FRECHETTE

Comme une esclave au flanc de " ses lourds bataillons. "

CHAPMAN

" Le fusil à l'épaule, " et l'écume à la bouche

FRECHETTE

" Le " mousquet " à l'épaule, " ou la pagaie au poing. "

CHAPMAN

" Guerrier de la pensée " à la voix magnifique

FRECHETTE

Protecteur de nos droits, " guerriers de la pensée "

CHAPMAN

Et le vent parfumé " des solitudes vierges "

FRECHETTE

Où deux siècles ont fui : la " solitude vierge "

Encore une fois, M. Fréchette, vous aurez beau faire, vous ne réussirez point à intervertir les rôles, à me faire passer pour un plagiaire ; surtout vous ne pourrez pas plus vous disculper des accusations dont vous êtes écrasé que votre Roulland n'a pu le faire après la dénonciation du poète parisien. Vous pouvez en faire tous les deux votre deuil.

Quant au pain que j'ai mangé au service de M. Beangrand et que vous me reprochez, vous faites erreur, M. Fréchette.

Ce pain, je le dois à M. Thomas Fortin, professeur de droit à l'université McGill, un compagnon d'enfance ; le premier il est allé avec moi voir M. le propriétaire de la *Patrie* qui m'a donné tout de suite du travail, et cela avec tellement peu de répugnance, qu'au bout d'un mois il me donnait le double du traitement convenu.

C'est encore M. Fortin qui a mis en rapports constants avec l'honorable M. Robidoux, un vrai littérateur, celui-là, un humble qui ne sera pas plus accusé de plagiat que M. l'abbé Gingras, et qui m'a donné le pain que je rompe aujourd'hui.

Oui, c'est à ces deux nobles cœurs que je dois la position que j'occupe, et je suis heureux, M. Fréchette, que vous m'ayez fourni l'occasion, par votre Roulland, de faire savoir la gratitude que je leur garde, de les remercier publiquement de m'avoir tendu tous deux la main dans des circonstances où j'avais tant besoin de protection.

En attendant la publication de mon prochain article, M. Fréchette, je vous conseille de changer de Roulland, surtout d'en prendre un qui ne soit pas dans les cas réservés, et dont on ne puisse dire en le voyant avec vous : *Arcades ambo.*

W. CHAPMAN.

Il paraît que les pique-niques libéraux vont se succéder d'ici à quelque temps. Nos amis n'oublieront sans doute pas de demander à MM. Laurier et Tarte de dire ce qui en est des prétendues déclarations prêtées au chef libéral, au sujet des écoles de Manitoba, devant la convention d'Ottawa. Le public a le droit de savoir qui l'a trompé, et qui continu de le tromper sans vergogne.

Les personnes qui ont l'intention de faire un achat sont priées de visiter l'assortiment de pianos et orgues exposés dans les salles de MM A et S Nordheimer, rue Saint-Jacques, avant de faire un choix ailleurs. Ils sont les seuls agents des célèbres pianos de Steinway & Son, Chickering & Sons, Harris Bros, Everett et Cie, et les fabriques des pianos Nordheimer, les " Steinway " du Canada. Tout ce qui concerne la musique, feuilles ou instruments, peut être obtenu à bref délai, en s'adressant à A et S Nordheimer, rue Saint-Jacques. 252—6


$8.50

Pour un ameublement de chambre se vendant $12.50 partout ailleurs, et nous donnons de grandes facilités a ceux qui ont besoin de crédit. F. Lapointe, 1551 rue Sainte-Catherine. Remarquez que nous avons le plus grand choix de meubles de toute la ville.

BOIS et CHARBON

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant la mention " Soumission pour bois et charbon ", suivant le cas, seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité, Hôtel-de-Ville, jusqu'à vendredi, le 14 juillet, à midi, pour livraison du bois et du charbon requis par la Corporation pour l'année 1893, suivant les devis et

## COURRIER D'OTTAWA

Ottawa, 8—La succession de Driscoll, ci-devant protonotaire à Aylmer et décédé, il y a quelque temps déjà, est encore ouverte. De tous les aspirants à cette charge aussi distinguée qu'enviable, M. Charles Leduc, de Hull, est celui qui a le plus de chances de succès. Il est spécialement recommandé par le député du comté, M. Tétreau, et sa nomination serait généralement bien accueillie. Mêlé à toutes les luttes de son parti, ayant toujours payé de sa personne, M. Leduc a des titres réellement sérieux à faire valoir, et tout indique qu'il en sera tenu compte.

Les écoles de Manitoba

—Dans une couple de semaines, le *test case* qui doit résoudre certains points légaux soulevés au cours de l'appel au conseil privé, dans l'affaire des écoles de Manitoba, sera dûment soumis à la cour suprême, qui rendra alors une décision finale. La cause du *test case* sera de nouveau revue et corrigée, afin d'en définir plus clairement certains points peut-être un peu obscurs. La question a été étudiée par le département de la justice. La cause ainsi amendée sera envoyée au procureur-général de Manitoba et à M. Ewart, conseil pour la minorité.

La cause finale sera inscrite pour l'audition des témoins et la plaidoirie, pour le mois d'octobre prochain.

Augmentation des revenus

—L'augmentation des revenus sur le mois de mai 1892, est, cette année, de $61,053. L'augmentation est tirée surtout des spiritueux, l'orge, le tabac et les cigares. Le revenu du mois dernier sur les spiritueux a été de $344,559; orge, $87,672; tabac, $226,465; cigares, $63,027. L'inspection des poids et mesures a rapporté $3,611 net.

La récolte dans la Nouvelle-Ecosse

Ottawa, 9—Au cours de son voyage à travers les comtés ouest de la Nouvelle-Ecosse, M. E. Newcombe, sous ministre de la justice, a constaté que la sécheresse avait presque complètement ruiné les récoltes. La récolte du foin sera au-dessous de la moyenne. Les rapports des comtés de l'est de la province sont encore plus décourageants. La perspective est des plus sombres pour le cultivateur, en général.

Dans le Cap Breton et les comtés de Pictou, on sera obligé d'importer du foin, la récolte ayant presque complètement manqué.

Soumissions demandées

—Le département des travaux publics demande des soumissions pour l'approvisionnement du charbon pour divers édifices publics de tout le Dominion dont il est le fournisseur.

Personnel

—Le Dr Montagne, M. P. est en ville.

—M. George Duval, de la Cour Suprême, vient d'être créé conseil de la Reine.

—C'est M. R. Hall secrétaire du département de l'intérieur, qui remplira les fonctions de sous ministre de ce département en l'absence de M. Burgess, parti hier en compagnie de l'honorable M. Daly pour les côtes du Pacifique.

—Le professeur James Long, d'Angleterre a eu une entrevue avec le ministre de l'intérieur ces jours derniers. M. Long est venu au Canada en qualité de représentant de plusieurs journaux d'agriculture d'Europe, où il est le correspondant régulier. Après avoir visité Montréal, M. le professeur Long fera une tournée à travers les vastes et fertiles plaines de l'Ouest.

La dispute interprovinciale

—M. Newcombe, sous-ministre de la justice, est parti hier soir, pour Québec, où doit se réunir, demain, les arbitres dans la question des comptes en souffrances entre les provinces de Québec et d'Ontario et le gouvernement fédéral. L'argumentation faite en cette ville au sujet de cette question a été imprimée et distribuée aux avocats des demanderesses. On croit que les arbitres siégeront trois jours à Québec.

Vente des îles du Saint-Laurent

—La vente d'une partie des îles du Saint-Laurent, connues sous le nom de Mille Iles et situées vis à vis les comtés de Leeds et Grenville, aura lieu par encan publique, à Gananoque le 10 août. Il n'y a d'autres conditions de vente, que le paiement comptant d'un quart du montant de l'achat et le reste par versements.

Les écoles publiques de Hull

—Le rapport financier des écoles catholiques, à Hull, pour l'année fiscale, vient d'être terminé par M. Laferrière, secrétaire.

Les recettes ont été de $21,432 90 et sont réparties comme suit: Prêts, $8,753 25; taxes d'écoles, $8,803 88; appointements mensuels, $2,5 9 77; dons du gouvernement, $1,596. Les dépenses durant la même année ont été: paiements sur billets, $9,580; appointements, $6,760; annuités, $1,711,50; réparations, $524,59, etc., en tout $21,200.

Journaliste chassé d'une assemblée

—Le comité français du bureau des écoles séparées s'est vu forcé de demander le secours de la police pour faire sortir de l'assemblée le reporter du *Canada*, M. Moffet. Une proposition à l'effet d'exclure la presse de l'assemblée fut passée et adoptée, malgré l'opposition énergique de M. Frigon, qui a demandé la reconsidération de cette proposition, vu que M. Moffet était un contribuable, et que comme tel il avait le droit de siéger.

Après d'assez vives passe-d'armes, on alla quérir le constable Moylan qui amena de force M. Moffet. M. Frigon sortit en même temps, pour montrer sa désapprobation d'une telle mesure.

Le départ du comte Derby

—A quatre heures, hier après-midi, le maire Durocher, accompagné des membres du conseil et des citoyens les plus distingués d'Ottawa, se trouvaient réunis dans la chambre du Sénat. Après que Son Excellence et lady Derby eurent pénétré dans la chambre, Son Honneur lut une adresse d'adieu à leurs Excellences. Le comte Derby répondit en termes heureux et choisis.

Le gouverneur-général du Canada, lady Derby et leur suite partent mercredi pour Montréal, en route pour l'Angleterre.

## CHEZ LES AMERICAINS

La révolution en Australie

San Francisco, 9—Le bruit a couru hier en cette ville, qu'une révolution avait éclaté en Australie, et que l'indépendance des colonies australiennes avait été proclamée.

Ce bruit a causé une certaine émotion à San Francisco, mais réflexions faites, on n'a pas admis que la nouvelle fût vraisemblable.

Les caravelles à Chicago

Chicago, 8—L'arrivée des caravelles espagnoles à Jackson Park, hier, a été une source de beaucoup d'intérêt pour les visiteurs et a attiré une foule des plus considérables sur le terrain de l'exposition. Le temps était admirable.

Lorsque les caravelles furent en vue, tous les vapeurs firent entendre leurs sifflets pour saluer leur arrivée.

La tempête à New-York

Lyons, N. Y., 9—Un orage terrible accompagné de tonnerre et de vents a passé sur tout l'Etat de New-York, hier, vers midi. Le clocher de l'église catholique a été frappé par le tonnerre. Une fabrique considérable a été renversée de fonds en comble par le cyclone. Plusieurs autres maisons ont été également détruites. Les campagnes n'ont pas été épargnées et les récoltes, en beaucoup d'endroits, sont complètement ruinées.

Une femme s'enfuit avec son valet

New-Rochelle, N.-Y., 9—Toute une sensation a été produite en cette ville à la nouvelle que miss Tefft, appartenant à la plus haute société de la ville, riche autant que jolie, s'était enfuie avec le cocher de son père. Le mariage a eu lieu à New-York, après que les vitres ont été cassées; la jeune fille se faisait généralement conduire par Lundgree, le cocher, et c'est durant ces promenades que se firent leurs déclarations etqu'ils résolurent de fuir ensemble. Le père et la mère de la jeune dame ont en vain essayé de cacher l'affaire.

## COURRIER DE QUEBEC

Le nom des rues

Québec, 8—La corporation de Québec fait poser de nouvelles enseignes de rues dans le moment. Un correspondant écrit au *Morning Chronicle* d'hier matin, pour réclamer contre les noms des rues en langue française.

Il faut être bien effronté et bien fanatique, dit l'*Evénement*, pour venir présenter pareille réclamation.

Le correspondant en question devrait bien se rappeler que Québec fût une ville française, et que les noms de toutes les places, rues, ruelles, buttes enclos, furent d'abord français et que chacun d'eux consacrait le souvenir d'un personnage, d'un fait historique, d'un épisode ou d'une légende.

Il est certain que les échevins ne feront pas attention à cette tirade déplacée du correspondant du *Chronicle*.

Mouvement des ministres

—Il y a eu séance du conseil des ministres tous les jours, la semaine dernière.

Hier, les ministres se sont séparés pour aller prendre quelques jours de repos. La vacance durera jusqu'au 18 du courant, à moins que quelqu'affaire de haute importance et imprévue ne les obligent à se réunir pendant cet intervalle.

Dans ce cas, l'honorable M. Taillon, premier ministre, convoquera immédiatement une séance du cabinet, et, comme les ministres seront alors dispersés à Kamouraska, Rivière-du-Loup, Cacouna et à la Malbaie, il est probable que cette réunion du conseil aura lieu dans une de ces localités.

L'honorable M. Nantel est parti pour Montréal, hier soir.

L'honorable M. Pelletier est parti, hier après-midi, pour aller passer quelques jours dans sa famille à Trois-Pistoles.

Sont aussi partis cet après-midi:

L'honorable M. Casgrain, pour Saint-Patrice de Beaurivage où il va rejoindre sa famille; l'honorable M. Flynn, pour Cacouna; l'honorable M. Beaubien, pour Kamouraska.

Le premier ministre, l'honorable M. Taillon, est le seul ministre qui restera à Québec.

Les collèges

Québec, 9—L'*Electeur* ayant publié la nouvelle que tous les collèges affiliés à Laval deviendraient purement et simplement des collèges commerciaux ou des High Schools, et qu'au séminaire de Québec seulement se donnerait un cours classique en reportant tout ailleurs les informations et le Rév. M. Laflamme, recteur de l'Université, lui a déclaré qu'il n'avait jamais entendu parler de la chose.

Tournée d'inspection

—L'honorable M. Ouimet, ministre des travaux publics, est arrivé samedi à Gaspé à bord du vapeur "La Canadienne." M. Coste, l'ingénieur en chef du département, est descendu à terre pour examiner les travaux déjà faits à Percé et ceux que le gouvernement se propose de faire.

"La Canadienne" est parti le même jour pour Dalhousie, N. B., où le ministre des travaux publics et ceux qui l'accompagnent débarqueront; le steamer se rendra sur les côtes du Labrador où il déposera les appareils et approvisionnement destinés aux phares et magasins de la côte.

Incendie

—L'hôtel Dupuis, de Sainte-Henri, a été incendié, hier.

L'affaire Morrissette

Morrissette arrêté, hier, à Lowell, n'a pas encore été amené à Québec. On est à préparer les procédures pour son extradition.

L'enquête préliminaire est commencée hier en cour de police. Eustache Germain, celui qui a tenté de changer le chèque de $18,400 a été entendu.

Plus "d'Avenir"

L'*Avenir*, journal libéral, édité par M. Jos. Dussault et rédigé par M. Chrys. Langelier et établi récemment à Québec, ne paraîtra plus, dit-on.

L'état des rues

Québec, 9—Les journaux de Québec sont unanimes à tancer le conseil de ville au sujet de l'état les rues et des trottoirs.

Le fait est qu'ils n'ont pas tort. On a bien commencé certains travaux de démolition et de réparations, mais au bout de quelques jours, on a planté tout là, au grand ennui des voisins, au grand inconvénient de la circulation et au dégoût des étrangers qui viennent visiter Québec.

## NOUVELLES D'EUROPE

L'émeute à Paris

Paris, 9—La lutte entre l'émeute et la troupe a repris hier soir sur la place de la République et dans les rues adjacentes et s'est prolongée jusqu'à 1 heure.

Les ouvriers sont très excités contre les étudiants qui refusent maintenant de s'associer aux manifestations. M. Carrière, le président du comité des étudiants, qui adressait ces jours-ci à ses collègues une proclamation dans laquelle il les engageait à se retirer complètement de l'émeute, a été attaqué, hier soir, au moment où il rentrait chez lui, par cinq individus. Frappés de plusieurs coups de couteau, M. Carrière a été laissé pour mort par ses assaillants. Ses blessures sont très graves, mais on garde néanmoins l'espoir de le sauver.

Le conseil municipal a tenu une réunion orageuse. M. Humbert, dans un discours violent, a attaqué le gouvernement pour avoir fermé la Bourse du travail.

D'autres orateurs se sont succédé à la tribune où ils ont attaqué le gouvernement avec plus de violence encore. Chacun de ces discours a été couvert d'applaudissements.

Le préfet de police a répondu en quelques mots brefs. La loi doit être obéie, a-t-il déclaré, et le gouvernement n'a fait que son devoir en fermant la Bourse du travail. Aussitôt que les syndicats marqueront la volonté de se conformer à la loi, le gouvernement fera les premiers pas et rouvrira les portes qu'il a fermées hier.

L'annonce que les anarchistes se proposent de célébrer mardi l'anniversaire de l'exécution de Ravachol, cause les plus vives appréhensions.

M. Floquet, l'ex-président de la chambre, se trouve au nombre des signataires de la protestation contre la fermeture de la Bourse du travail.

Ouverture du Reichstag

Berlin, 8—A la réunion du nouveau Reichstag, hier, réunion décisive au point de vue parlementaire, comparée à la séance d'hier, les 397 députés se trouvaient presque en nombre intégral à leurs sièges.

Aussitôt après l'ouverture officielle de la séance, le chancelier de Caprivi montait à la tribune et dans un long discours, présentait le projet de loi avec les amendements récents. Il déclarait en même temps que les concessions accordées étaient l'extrême limite à laquelle le gouvernement pouvait descendre dans ses demandes d'hommes et d'argent et le minimum des ressources que réclamait la sûreté de l'empire.

Le discours du chancelier a été Légamment applaudi.

Le passage le plus chaleureux a été celui où Poratem, parlant de l'espoir que manifestent les nations étrangères de voir l'empire allemand perdre confiance en lui-même et se désagréger déclare que cette impression doit être promptement détruite par le vote immédiat du projet de loi militaire.

Parlant des dépenses qu'entraînerait l'adoption du projet, M. de Caprivi a déclaré que les nouvelles taxes qui deviendraient nécessaires, seraient supportées par les classes riches et n'atteindraient en aucune façon les classes moyennes ou l'agriculture.

L'augmentation proposée entraînera une dépense première de 68,000,000 de marcs. Sur ce chiffre 61,000,000 seront portés au budget de 1893-94. Les dépenses courantes annuelles sont évaluées à 64,000,000. Lorsque le nouveau système aura reçu son plein développement, l'Allemagne pourra compter en cas de guerre sur une armée instruite et bien entraînée de 4,000,000 hommes.

M. Fayer, membre du parti du peuple, a succédé au chancelier. Il déclare que le pays ne s'est pas prononcé pour le projet de loi militaire et que la Chambre ne renferme pas une majorité pour le vote de cette loi. Si le gouvernement obtient une légère majorité, ajoute-t-il, ce sera seulement en usant de toutes les ressources de la diplomatie.

Le baron Manteuffel, conservateur et partisan convaincu du gouvernement, dit qu'il est impossible pour l'Allemagne d'être jamais trop forte. Les émeutes de Paris, ajoute-il, sont une preuve frappante à l'appui de cette assertion. La population combat en ce moment et va peut-être renverser le gouvernement français; il est possible qu'un nouveau régime succède à la République, et ne cherche à affermir son avènement par des diversions étrangères.

M. Liebknocht, le chef socialiste bien connu, proteste que si le gouvernement cherche à augmenter son armée, c'est dans le but unique de se protéger contre le peuple, et non dans la crainte de la France ou de la Russie.

Cette déclaration est accueillie par les cris de "honte! honte!", partis d'un grand nombre de bancs.

### SOCIETE D'EMULATION CHRETIENNE

DEPART DES DELEGUES AUJOURD'HUI

PETITE MANIFESTATION POPULAIRE

La "Christian Endeavor Society" doit terminer ses travaux ce matin et les délégués quitteront notre ville ce soir. Plusieurs même sont déjà partis.

Depuis vendredi, les séances ont lieu à la salle d'exercices; la grande tente sur le Champ de Mars reste vide.

Samedi après-midi, la convention n'a pas siégé; un certain nombre de délégués ont visité le parc et les principaux édifices de Montréal, tandis que les autres assistaient à des exercices religieux, dans les temples protestants.

Hier, dimanche, ils se sont dispersés un peu partout et nous en avons remarqué des centaines dans plusieurs de nos églises catholiques.

Il eut été vraiment extraordinaire si une affluence aussi considérable d'étrangers n'eut pas donné lieu à quelques scènes heureusement sans gravité, mais ayant parfois un large côté comique.

Un certain nombre de citoyens, rendant tous les membres de la convention responsables des paroles malheureuses prononcées par un certain ministre Hindou, au sujet de la religion catholique firent, dès vendredi soir, une petite manifestation hostile en empêchant de parler un délégué qui voulait les haranguer dans la rue. Ils y réussirent sans peine et se retirèrent satisfaits.

Samedi après-midi, plusieurs groupes de mécontents se formèrent sur le Champ de Mars. Son Honneur le maire alla les rencontrer et leur expliqua l'incident, mais il ne réussit pas à les convaincre tous, car le soir, au milieu de la foule immense qui stationnait aux environs du Champ de Mars, principalement sur la rue Craig, on vit surgir deux ou trois drapeaux et une procession se forma. La chose paraissait sérieuse, mais elle tourna au comique. Ceux qui étaient en faveur d'une démonstration hostile se trouvaient noyés dans une foule de jeunes gens qui ne demandaient pas mieux que de profiter de l'occasion pour s'amuser, en chantant et en se promenant en procession dans les rues. C'est ce qu'ils firent sans occasionner de désordres. La police saisit les deux drapeaux et arrêta une couple de manifestants. Ce fut le seul incident sérieux de la soirée.

Plusieurs scènes comiques se passèrent cependant. En défilant sur la rue Saint-Jacques, en chantant la Marseillaise et Vive la Canadienne la procession rencontra un autre groupe de manifestants, composé celui-là de plusieurs membres de l'Armée du Salut, qui paraissaient avoir entrepris de défendre la Christian Association. Le choc produit par la rencontre des deux armées ne fut pas très violent. Se voyant en face de si nombreux adversaires, les salutistes tournèrent bride, et s'enfuirent. Les manifestants se sont rarement aussi amusés.

Hier soir, cependant, les choses prirent pendant une tournure plus tragique et une émeute était à craindre. Partout dans les rues et sur le Champ de Mars on ne voyait qu'une masse compacte, lorsqu'arriva un détachement de 4 à 500 hommes, composé du bataillon des cadets écossais et du personnel du *Star* et du *Witness*. Tous portaient un mouchoir blanc autour du cou et ils défilèrent sur la rue Craig en criant "Hourrah pour les Endeavors." En face de la salle d'exercices ils s'arrêtèrent et attendirent la sortie des conventionnistes. Ces derniers parurent quelques minutes après et se dirigèrent sur la rue Craig, du côté de la rue Saint-Laurent, en chantant des cantiques, tandis que la garde improvisée continuait à les acclamer.

La foule leur avait livré passage et les laissa défiler sans la moindre manifestation hostile.

La police n'a pas eu à faire une seule arrestation hier soir.

Un constable, a fait vers 7 heures une petite course qui a bien amusé les spectateurs. Un jeune garçon de 6 à 7 ans, entouré de trois camarades, se promenait sur le Champ de Mars avec un petit drapeau tricolore.

Un constable le vit de loin et croyant avoir affaire à un chef d'émeute il se mit à sa poursuite. L'enfant avait les jambes déliées, mais voyant qu'il ne pouvait résister longtemps aux longues enjambées de l'homme de police il lâcha le drapeau et se perdit dans la foule.

Le constable était fier de sa prise. C'est peut être grâce à lui, s'il n'y a pas eu une révolution hier soir... le drapeau étant disparu.

Résultat de la journée d'hier: un peu de bruit, beaucoup de commentaires, mais pas de désordre grave.

Tant mieux!


**Après le repas**

Pour purifier, renforcir et enrichir le sang, et pour donner de la vigueur et de la substance aux nerfs, prenez la Salseparelle de Hood. Continuez à prendre cette médecine après chaque repas pendant un mois ou deux.

Les pilules de Hood guérissent la constipation. 6

**ACADEMIE D'ESCRIME**
**1511 rue Notre Dame, 1511**

**COURS GRADUES**
DIRIGES PAR M. D. LEGAULT, PROFESSEUR AU COLLEGE DE MONTREAL.

**COURS D'ESCRIME**
A L'EPEE ET AU SABRE
LE MERCREDI et VENDREDI, à 8 HEURES

**COURS DE TIR**
AU PISTOLET ET A LA CARABINE

**LECONS PARTICULIERES**
(A la Salle d'Armes et de Gymnastique de Chambre à toute heure)

Appareils pour Barrer et Nager

PRIX MODERES

S'adresser pour tous renseignements à
M. D. LEGAULT,
PROFESSEUR,
1511, rue Notre-Dame

N. B.—M. Legault donnera une attention toute spéciale aux sociétés qui désireraient faire donner des leçons de escrime militaire à leurs membres, et ce, à des heures spéciales.

M. Legault est le représentant de la célèbre maison B. Prieur, de Paris, et Schleck et Cie. de Berlin, pour les

Effets d'Escrime, Masques, Plastrons, Gants, Fleurets, Sabres, Epées Ramassées ou Pointues, Empêche de tous genres, Fleurets d'exercices, Epées de Parade

A Prix Modérés

(Voir les échantillons, No 1511, rue Notre Dame

PLUS D'ASTHME
Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY
A obtenu les plus hautes récompenses. — 18p94
dans toutes les pharmacies

**TRENTE ANNÉES.**

JOHNSTON, N.B., le 11 Mars, 1889.

"J'étais tourmentée, pendant trente années, de douleurs de côté qui allaient augmentant et devinrent très pénibles. L'usage de

**L'HUILE ST.-JACOB.**

m'a guérie complètement. Je lui rends tout éloge."
MME. WM. RYDER.

"C'est ça! C'est l'huile St.-Jacob qui l'a fait."

**NOUVELLE TONDEUSE POUR L'HERBE**

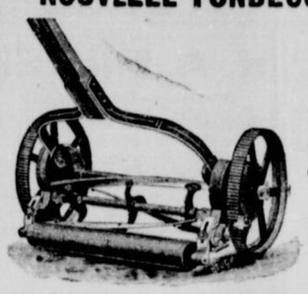

"AULD JUR"
A GRANDES ROUES

**Outils de jardins, Boyaux d'arrosage,** en coton et en caoutchoux.

**Glacières, Sorbetières, Razoirs.**

**Stock de banqueroute**

—CHEZ—
**L. J. A. SURVEYER**
**No 6 RUE ST-LAURENT.**

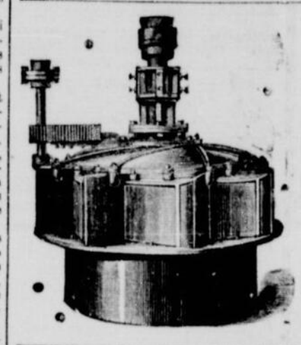

**Wm. KENNEDY & Fils**
OWEN SOUND, Ont.
INGENIEURS MECANICIENS et Hydrauliques
Seuls Fabricants au Canada de
**TURBINES**
VERTICALES ET HORIZONTALES
"New AMERICAN"
Puissantes, économiques et durables. Elles ne sont pas surpassées quant à leur efficacité générale. Ce sont les meilleures roues hydrauliques pour mettre en mouvement les machines électriques. On s'occupe spécialement de la disposition et de la fabrication des Lourds Appareils de qualité supérieure, des Arbres de Couche, Poulies, pour les Usines à électricité où l'eau est le pouvoir moteur 116-1an

**AUX AMATEURS DE CHEVAUX**

**A. BISSONNETTE**
Diplomé à l'Exposition de Montreal, 1892
INVENTEUR ET PROPRIETAIRE
DE
**Fer a Cheval Chirurgica**
Donne au pied du Cheval sa forme la plus naturelle

Guérison assurée des Cors, Center Cracks, Panaris, et de toutes les maladies qui difforment les pieds des Chevaux. Plusieurs certificats font foi de la valeur du nouveau fer à cheval.

**12 RUE LAMONTAGNE** 235-1m

VERITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK
**PURGATIFS & DEPURATIFS**
Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle contre
*les Engorgements d'Intestins*
CONSTIPATION, MIGRAINE, CONGESTIONS, ETC.
TRES CONTREFAITS ET IMITES SOUS D'AUTRES NOMS
Exiger l'étiquette ci-jointe en 4 couleurs.
1 fr. 50 la 1/2 boîte (60 grains). — 3 fr. la boîte (108 grains).
Notice dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES.

**PAPIER FAYARD ET BLAYN**
Supérieur pour guérir RHUMES, IRRITATIONS de POITRINE, DOULEURS RHUMATISMES, LUMBAGO, BLESSURES, PLAIES. — Topique excellent contre CORS, ŒILS DE PERDRIX. — dans toutes les Pharmacies (exiger notre signature)

**KOLA GRANULEE SOLUBLE ASTIER**
ANTI-NEUROSTHENIC, Tonic, Sedative of the Nervous System, REGULATIVE of the HEART.
Taken at a dose of two teaspoonfuls a day, ASTIER'S GRANULATED KOLA stimulates physical strength as well as intellectual power, rests the brain and the muscles and prevents breathlessness.
Very useful to persons affected with **anæmia, convalescents**, hard workers, walkers, cyclists and to all those who want to increase their strength.
GENERAL DEPOT: ASTIER, Chemist, 72, Avenue Kléber, Paris.
To be had in Montreal at LAVIOLETTE & NELSON and at principal Chemists.

**MANLY STRENGTH & VIGOR.**
**How Lost. How Restored.**
FREE by mail. A high class medical work on nervous men, exhausted vitality, errors of youth, and all weakness of men sent to any address in plain cover. Send for free copy to J. H. STITT & Co., Colchester, Conn.

**Eau de Mélisse des Carmes**
**BOYER**
Seul Successeur des Carmes
PARIS — 14, Rue de l'Abbaye, 14 — PARIS
CONTRE: Maux de Mer, Vapeurs, Défaillances
Se méfier de la Contrefaçon et exiger la signature de Boyer
EAU DES CARMES TRANSFERÉE 14 RUE DE L'ABBAYE PARIS RUE TARANNE
Exposition Universelle de 1889 — Médaille d'Or

**CLAVIGRAPHE PREMIER de SMITH**
**PHONOGRAPHE EDISON**
A. BRYCE, AGENT
**ASSORTIMENT DE CLAVIGRAPHES DE TOUT GENRE**
**No 1741 Rue Notre-Dame**

**COLONNE CARSLEY**

*AVIS.—Le thé, le café et le cacao sont servis gratuitement durant ce mois, dans la salle de rafraîchissements chez S. CARSLEY.*

**Efforts en Affaires**
COMME RESULTAT
COMME RESULTAT
— DE —
NOS EFFORTS EN AFFAIRES
NOS EFFORTS EN AFFAIRES

La vente annuelle du mois de juillet à prix réduits chez S. Carsley est devenue l'un des événements les plus attendus de la plaisante saison d'été.

EVENEMENT PLAISAOT
EVENEMENT PLAISANT

parce que une fois l'an il offre au public une occasion d'acheter des

**Maachandises sèches**

du plus grand assortiment au Canada depuis

**Soixante-cinq cents**
— A —
**Soixante-quinze cents**
DANS LA PIASTRE
CHEZ
**S. CARSLEY**
RUE NOTRE-DAME.

**AVIS PUBLIC**

Le prix de chaque pièce d'étoffes à robes dans le magasin sont réduits pour la vente à bon marché du mois de juillet.

S. CARSLEY.

*Les prix de chaque pièce de soie*

dans le magasin sont réduits pour la vente à bon marché de la mi-été.

S. CARSLEY.

*Le prix de chaque Manteau et Gilet*

dans nos vitrines est réduit pour la grande vente à sacrifice du mois de juillet chez

S. CARSLEY.

*Les prix de chaque Collerette et Dolman*

dans nos vitrines sont réduits pour la vente annuelle à bon marché du mois de juillet chez

S. CARSLEY.

**Les prix de toles les Marchandises de Toile**

dans le magasin sont réduits pour la grande vente annuelle à bon marché chez

S. CARSLEY.

*Les prix de toutes les Indiennes*

dans le magasin sont réduits pour la vente annuelle à bon marché du mois de juillet chez

S. CARSLEY.

*Les prix de toutes les Flanellettes*

dans le magasin sont réduits pour la vente à bon marché du mois de juillet.

S. CARSLEY.

*Les prix de toutes les Chaussures*

dans le magasin ont été réduits pour la vente à bon marché du mois de juillet 1893, chez

S. CARSLEY.

**Les prix de tous les Vêtements de Petits Garçons**

dans le magasin ont été réduits pour la vente à bon marché du mois de juillet 1893, chez

S. CARSLEY.

*Les prix de tous les Articles pour Hommes*

ont été réduits durant cette vente annuelle à bon marché du mois de juillet.

S. CARSLEY.

*Les prix de tous les Parasols*

ont été réduits pour la vente annuelle à bon marché chez

S. CARSLEY.

*Les prix de toutes les Modes*

dans le magasin ont été réduits pour cette grande vente annuelle à bon marché chez

S. CARSLEY.

**Les prix de tout l'assortiment**

ont été réduits pour la vente annuelle du mois de juillet 1893, chez

S. CARSLEY } Rue
S. CARSLEY } Notre-Dame.

**Venez et amenez vos Amis**

à la vente annuelle à bon marché du mois de juillet à prix réduits chez

S. CARSLEY.

Le plus grand assortiment de première qualité de marchandises sèches au Canada.

**MPERMEABLES RIGBY**

Ces vêtements seront plus populaires que jamais l'automne et l'hiver prochain

S. CARSLEY
1765,1767, 1769 1771, 1775, 1775 1777, 1779
Rue Notre-Dame
MONTREAL.
Heures d'affaires—De 8 à 6 p.m.

**COLONNE CARSLEY**

Pour paraître prochainement
**DISCOURS**
DE
**Sir Geo. Cartier, Baronnet**
ACCOMPAGNES DE NOTICES
Par JOSEPH TASSÉ
EUSÈBE SENÉCAL & FILS, Editeurs

Vol. in-8°, grand format, imprimé en caractères neufs, sur papier de luxe, formant environ 750 pages, avec portrait en taille douce de Sir GEORGES ET. CARTIER, cartonnage en toile gaufre, avec armes et devises en or sur plat.

**PRIX DU VOLUME: $1.00**


1. La responsabilité ministérielle.—Discours prononcé le 24 septembre 1844, à Saint-Denis.
2. Le chemin de fer Montréal et Portland.—Discours prononcé le 10 août 1846, à Montréal.
3. Circulaire aux électeurs de Verchères, 10 avril 1848.
4. Le chemin de fer du Saint-Laurent et de l'Atlantique.—Discours prononcé le 15 février 1849, à l'Assemblée Législative.
5. Le chemin de fer Montréal et Portland.—Discours prononcé le 31 juillet 1849, à Montréal.
6. Protestation contre l'annexion du Canada aux Etats-Unis, le 15 octobre 1849.
7. L'exposition universelle de Londres.—Discours prononcé le 26 mars 1850, à Montréal.
8. La tenure seigneuriale.—Discours prononcé le 25 juin 1850, à l'Assemblée Législative.
9. L'augmentation de la représentation.—Discours prononcé le 28 juin 1850, à l'Assemblée Législative.
10. Le ministère de 1852.—Discours prononcé le 22 septembre 1852, à l'Assemblée Législative.
11. La tenure seigneuriale.—Discours prononcé le 29 mars 1853, à l'Assemblée Législative.
12. Le conseil législatif.—Discours prononcé le 27 mai 1853, à l'Assemblée Législative.
13. La chute du ministère Hincks Morin.—Discours prononcé le 20 juin 1854, à l'Assemblée Législative.
14. La coalition de 1854, la sécularisation des réserves du clergé et le Grand-Tronc.—Discours prononcé le 20 septembre 1854, à l'Assemblée Législative.
15. Les jours fériés.—Discours prononcé le 27 octobre 1854, à l'Assemblée Législative.
16. L'indemnité des députés.—Discours prononcé le 27 novembre 1854, à l'Assemblée Législative.
17. L'élection de Verchères.—Discours prononcé le 14 février 1855, à Verchères.
18. L'instruction publique dans le Bas-Canada et le commerce avec les Etats-Unis.—Discours prononcé le 20 février 1856, à l'Assemblée Législative.
19. Le numéraire provincial.—Discours prononcé le 26 mars 1856, à l'Assemblée Législative.
20. L'indépendance des députés.—Discours prononcé le 31 mars 1856, à l'Assemblée Législative.
21. L'instruction supérieure dans le Bas-Canada.—Discours prononcé le 1er avril 1856, à l'Assemblée Législative.
23. L'instruction publique.—Discours prononcé le 4 avril 1856, à l'Assemblée Législative.
24. La responsabilité ministérielle.—Discours prononcé le 5 avril 1856, à l'Assemblée Législative.
25. Les canaux de Welland et Chambly.—Discours prononcé le 9 avril 1856, à l'Assemblée Législative.
26. Les écoles communes.—Discours prononcé le 7 avril 1856, à l'Assemblée Législative.
27. Banquet donné a sir William Logan.—Discours prononcé le 12 avril 1856, à Toronto.
28. Les écoles communes.—Discours prononcé le 25 avril 1856, à l'Assemblée Législative.
29. La formation du ministère Taché-Macdonald.—Discours prononcé le 30 mai 1856, à l'Assemblée Législative.
30. La compagnie du Grand-Tronc.—Discours prononcé le 13 juin 1856, à l'Assemblée Législative.
31. Le choix de la capitale.—Discours prononcé le 17 mars 1857, à l'Assemblée Législative.
32. Le choix de la capitale.—Discours prononcé le 20 mars 1857, à l'Assemblée Législative.
33. L'organisation judiciaire du Bas-Canada.—Discours prononcé le 17 avril 1857 à l'Assemblée Législative.
34. L'organisation judiciaire du Bas-Canada.—Discours prononcé le 20 avril 1857, à l'Assemblée Législative.
35. La codification des lois.—Discours prononcé le 27 avril 1857, à l'Assemblée Législative.
36. Les élections générales.—Circulaire aux électeurs de Montréal, le 16 décembre 1857.
37. Programme du ministère Macdonald-Cartier.—Discours prononcé le 8 mars 1858, à l'Assemblée Législative.
38. La représentation basée sur la population.—Discours prononcé le 9 juin 1858, à l'Assemblée Législative.
39. Les écoles séparées.—Discours prononcé le 23 juin 1858, à l'Assemblée Législative.
40. La formation du ministère Cartier-Macdonald.—Discours prononcé le 7 août 1858, à l'Assemblée Législative.
41. La confédération des provinces.—Dépêche au gouvernement impérial, le 23 octobre 1858.
42. Le chemin de fer Intercolonial.—Dépêche au gouvernement impérial, le 13 novembre 1858.
43. Le choix d'Ottawa comme capitale.—Discours prononcé le 2 février 1859, à l'Assemblée Législative.
44. Le ministère Cartier-Macdonald.—Discours prononcé le 8 février 1859, à l'Assemblée Législative.
45. M. Georges Brown et le comité des comptes publics.—Discours prononcé le 18 février 1859, à l'Assemblée Législative.
46. Les frais des juges.—Discours prononcé le 29 mars 1859, à l'Assemblée Législative.
47. Le Canada et les Etats-Unis.—Discours prononcé le 4 avril 1859, à l'Assemblée Législative.
48. L'abolition de la tenure seigneuriale.—Discours prononcé le 8 avril 1859, à l'Assemblée Législative.
49. Le pouvoir temporel du pape.—Discours prononcé le 4 mars 1860, à l'Université Laval de Québec.
50. L'affaire Fellowes.—Discours prononcé le 5 mars 1860, à l'Assemblée Législative.
51. Le service des steamers océaniques.—Discours prononcé le 6 mars 1860, à l'Assemblée Législative.
52. Les municipalités du Bas-Canada.—Discours prononcé le 6 mars 1860, à l'Assemblée Législative.
53. L'intérêt de l'argent.—Discours prononcé le 12 mars 1860, à l'Assemblée Législative.
54. La loi des hypothèques.—Discours prononcé le 16 mars 1860, à l'Assemblée Législative.
55. L'administration de la justice dans le Bas-Canada.—Discours prononcé le 20 mars 1860, à l'Assemblée Législative.
56. La représentation de Montréal.—Discours prononcé le 27 mars 1860, à l'Assemblée Législative.
57. Un point de pratique parlementaire.—Discours prononcé le 12 avril 1860, à l'Assemblée Législative.
58. La représentation de Montréal.—Discours prononcé le 13 avril 1860, à l'Assemblée Législative.
59. L'élection de Québec.—Discours prononcé le 16 avril 1860, à l'Assemblée Législative.
60. L'Habeas Corpus.—Discours prononcé le 24 avril 1860, à l'Assemblée Législative.
61. Lord Elgin.—Discours prononcé le 2 mai 1860, à l'Assemblée Législative.
62. Le creusement du lac Saint-Pierre.—Discours prononcé le 11 mai 1860, à l'Assemblée Législative.
63. Les bureaux d'enregistrement.—Discours prononcé le 16 mai 1860, à l'Assemblée Législative.
64. Clôture des exercices scolaires.—Discours prononcé le 10 juin, au collège de Montréal.
65. La représentation basée sur la population.—Discours prononcé le 21 mars 1861, à l'Assemblée Législative.
66. La visite du prince de Galles.—Discours prononcé le 22 mars 1861, à l'Assemblée Législative.
67. La double majorité.—Discours prononcé le 22 mars 1861, à l'Assemblée Législative.
68. La représentation basée sur la population.—Discours prononcé le 5 avril 1861, à l'Assemblée Législative.
69. La Compagnie du Grand Tronc.—Discours prononcé le 2 mai 1861, à l'Assemblée Législative.
70. Nomination de M. Turcotte comme Orateur.—Discours prononcé le 20 mars 1862, à l'Assemblée Législative.
71. Explications ministérielles.—Discours prononcé le 26 mars 1862, à l'Assemblée Législative.
72. La représentation basée sur la population.—Discours prononcé le 28 mars 1862, à l'Assemblée Législative.
73. Une question personnelle.—Discours prononcé le 9 avril 1862, à l'Assemblée Législative.
74. L'immigration et la colonisation.—Discours prononcé le 28 avril 1862, à l'Assemblée Législative.
75. La chute du ministère Cartier-Macdonald.—Discours prononcé le 22 mai 1862, à l'

# Finance et Commerce

## Bulletin Financier

CHANGE

Cotes à Montréal (au comptoir):

| | |
|---|---|
| Sterling à 60 jours à vue | 8 7/16 à 8 |
| " à demande | 9 1/4 à 9 |
| " par cable | 9 1/4 à 9 |
| Poids de New-York | 1/4 à 1/4 |
| Chèques sur Paris | 5.17½ à 5.15 |

MARCHÉ MONÉTAIRE

Les fonds à Londres sont à 1½ p.c.
La Banque d'Angleterre maintient son taux d'escompte à 2½ p.c.
Prêts à Montréal à 6 et 7 p.c.
Escompte de 6 à 7 p. c.

| STOCKS | Actions | Dernier dividende | Vendeurs | Acheteurs |
|---|---|---|---|---|
| Banque de Montréal | $200 | 5 | 216½ | 212½ |
| do du Peuple | 50 | 3 | 120 | 114½ |
| do Ontario | 100 | 3½ | 117 | .... |
| do Molsons | 50 | 5 | 165 | 155 |
| do de Toronto | 100 | 5 | .... | .... |
| do Jac.-Cartier | 125 | 3½ | 125 | .... |
| do Marchands | 100 | 3½ | 160 | 153 |
| do de Québec | 100 | 3½ | .... | 126 |
| do Nationale | 30 | 3 | 100 | .... |
| do Cantons de l'Est | 50 | 3½ | 137½ | 130 |
| do Union | 50 | 2½ | 105 | 102 |
| do Commerce | 50 | 3½ | 120 | .... |
| do de Hamilton | 100 | 4 | .... | .... |
| do d'Hochelaga | 100 | 3 | 131 | 122½ |
| do Ville-Marie | 100 | 3 | 90 | .... |
| do des Métallx | .... | .... | .... | 138 |
| Intercolonial Coal | 100 | .... | 60 | 40 |
| Tél. de Montréal | 40 | 4 2 | 145½ | 140 |
| Rich. & Ont | 100 | 5 | 61½ | 60 |
| Cie Chars Urbains | 50 | 6 | 180 | 164½ |
| do pour 87½ | 50 | .... | .... | .... |
| Cie Gaz Montréal | 40 | 6 | 201 | 199 |
| do ex-div | 40 | .... | .... | .... |
| Cie Coton Canada | 100 | .... | .... | .... |
| do Montréal | 100 | 5 | 121 | 118 |
| do Dominion | 100 | 5 | 121 | .... |
| do Stormont | 100 | 5 | .... | .... |
| do des Marchan's | .... | .... | .... | 120 |
| Assurance Royale Can | 25 | 3 | .... | .... |
| Cie Elect. Royale ex-p | 100 | .... | 108½ | .... |
| Prêts et Placements | 100 | 3 | 140 | 124 |
| Cie Terres N.-O | .... | .... | .... | .... |
| Cie Téléph. Bell ex-d | .... | .... | 146 | .... |
| Pac. Canadien | 100 | 2½ | 75 | 74½ |
| do ex-div | .... | .... | .... | .... |
| St. P., Minn & Man | .... | .... | .... | .... |
| Cable Commercial ex-d | 100 | 11 | 137½ | 136½ |
| do bons, 87½ | .... | .... | 130½ | .... |
| National Cordage | .... | .... | .... | .... |
| Montréal 4 p. c. stock | .... | .... | .... | .... |
| do 5 p. c. stock | .... | .... | .... | .... |
| G. T. 1ères p. 1'ordres | .... | .... | .... | .... |
| " 2mes | .... | .... | .... | .... |
| " Duluth ord | .... | .... | 83 | 74 |
| " préf | .... | .... | 20 | 17 |
| Wabash ord | .... | .... | .... | .... |
| préf | .... | .... | .... | .... |

## BULLETIN COMMERCIAL

*Marché de Liverpool*

| | s. d. | s. d. |
|---|---|---|
| Blé du printemps | nominal | |
| Blé roux d'hiver | 5 8 à | 5 9 |
| No 1 Cal | 5 10½ à | 6 1 |
| No 2 Cal | d à | 0 0 |
| Blé-d'inde | 4 5½ à | 0 0 |
| Pois | 5 8 à | 0 0 |
| Pois canadiens à Liverpool | 5 7 à | 0 0 |
| Lard | 48 0 à | 0 0 |
| Saindoux | 50 0 à | 0 0 |
| Bacon | 40 0 à | 55 6 |
| Suif | 26 9 à | 0 0 |
| Fromage b | 46 0 à | 0 0 |
| Fromage o | 46 0 à | 0 0 |

## Marchés Américains

Chicago,—Fermeture.

Blé, juillet 65,
" août 69½,
" septembre 69½
" decembre 75½.

Maïs, juillet 40¼,
" août 41½,
" septembre 42½,
" mai 40,

Avoines, juillet 28½,
" août, 26,
" septembre 26½.

Lard, juillet $19.20,
" septembre $20.20.

Saindoux, juillet $9.95,
" septembre $10 47½.
" octobre $10.

Demi-côtes—juillet $9.05.
" septembre $9 42½.

New-York—Fermeture.

Blé, juin,
" juillet 71½
" août 73½.
" septembre 75½.
" octobre 77½.
" décembre 81½.

Maïs, juin,
" juillet 48½,
" août 49½.
" septembre 50.
" octobre.
" décembre

Avoines, juin.
" juillet 35½.
" août 33½.
" septembre 32½.

PORCS ET BESTIAUX

Chicago — Fermeture — Union Stock Yards, 8 juillet 1893.

Porcs. Arrivages approximatifs, 14,000; Rapport officiel d'hier, 20,246.
Expédiés 6,037.
Non expédiés 1,000.
Mixte leger, $6.10 à $6.45.
" à salaisons, $6.05 à $6.35.
Lour d'exportation, $6.00 à $6.40.
Qualités communes, $6.00 à $6.15.
Arrivages, bestiaux, 1,000.
" Texas, 800.
Moutons.

## Marchés du Canada

GROS

GRAINS, PROVISIONS, ETC., A MONTRÉAL

On peut coter ainsi: pois, par 66 lbs, 73 à 74c; avoines par 34 lbs, 40½c à 41c seigle, 57½c à 58c, orge d'engrais, de 43c à 45c; orge drèche, 51c à 53c; blé d'Inde (droits payés), 57 à 58; blé de Manitoba, No 2 dur, de 81c à 82c; No 3 dur, de 75c à 79c.

Farines—Patente du printemps, de $4.10 à $4.20; patente d'hiver, de $3.90 à $4.10; straight roller, de $3.25 à $3.40; extra, de $3.00 à $3.15; superfine de $2.65 à $2.90.

Forte à boulanger, de $3.60 à $3.90; farine d'avoine granulée, $4.20 à $4.30 le baril; grannlée en sac, $2.10 à $2.15; standard, le baril, $4.05 à $4.15; en sac, $2.00 à $2.05; son, par tonne, $13.75 à $14.00; moulée, par tonne, $20.00 à $22.50; gru, la tonne, $16.50 à $17.50.

Lards—"Short Cut" mess canadien $21.00 à $21.50; mess américain, de $21.50 à $22.00; jambon fumé à la ville, de 12½c à 13c; saindoux fort, de 10c à 10½c la lb; saindoux canadien, pur, 12c à 12½c; bacon, 12c à 12½c.

Beurres — Crêmeries, 19c à 19½c; beurre de laiteries, Townships, de 16c à 17c; Morrisburg, 16c à 17c; Ouest laiterie, de 14c à 16c; Beurre, ouest, rouleaux, 14½c à 16c.

Fromages—1ère qualité, coloré, 9½c à 9¾c; blanc, 1ère qualité, 9¼ à 9½; qualité inférieure 8½c à 9¼c.

Œufs—Prix, 11c à 11½c frais. Inférieurs, 9½c à 10c.

Alcalis,
Potasse, 1ère, quintal, $4.30 à 4.40.
" 2de, " $3.90 à $3.95.
Perlasse, 1ère, " $5.40 à $5.50
" 2de, "

## Marché de détail

Ci-suivent les prix des principales denrées:

GRAINS

| | | |
|---|---|---|
| Avoine, par sac | 70 à | 80 |
| Pois, par minot | 80 à | 1 00 |
| Fèves, par minot | 1 30 à | 1 50 |
| Sarrasin, le minot | 90 à | 1 00 |
| Maïs, le minot | 75 à | 0 80 |

PRODUITS DE LA LAITERIE

| | | |
|---|---|---|
| Beurre marqué, par lb | 22 à | 25 |
| Crêmerie, pouveau | 23 à | 25 |
| Bon beurre de laiterie | 20 à | 22 |
| Beurre en tinette | 16 à | 18 |
| Crême, la chopine | | 10 |
| Fromage | 12 à | 13 |
| Œufs frais, la douzaine | à | 13 |
| Sucre d'érable, par lb | 8 à | 9 |
| Sirop d'érable, le gallon | 70 à | 80 |
| Miel, la lb | à | 15 |

VIANDES

| | | |
|---|---|---|
| Bœuf, 1ère classe, la lb | 12 à | 15 |
| " commun, " | 6 à | 10 |
| Mouton, quartier d'arrière | 12 à | 15 |
| Do do de devant | 7 à | 8 |
| Agneau, do d'arrière | 12 à | 15 |
| do do de devant | 8 à | 10 |
| Veau, do d'arrière | 10 à | 12½ |
| do do de devant | 7 à | 8 |
| Lard, la lb | | |
| Jambon | 13 à | 15 |
| Bacon | 13 à | 15 |

LÉGUMES

| | | |
|---|---|---|
| Concombres, chaque | 3 à | 5 |
| Choux, par douzaine | 50 à | 60 |
| Navets de Québec, le sac | | 1 00 |
| Carottes, le panier | | 15 |
| Patates nouvelles, à de minot | à | 25 |
| Ognons, le panier | 60 à | 75 |
| Betteraves, le panier | | 25 |
| Radis, le paquet | 1 à | 2 |
| Rhubarbe, 12 paquets | 8 à | 15 |
| Laitue, le pied | 2 à | 3 |
| Panais, le panier | 4 à | 10 |
| Sauge | | 3 |
| Persil, le paquet | | 1 |
| Tomates, doz | 25 à | 30 |

POISSONS

| | | |
|---|---|---|
| Haddock, par lb | 6 à | 6 |
| Anguille fraîche chaque | 20 à | 25 |
| Morue, par lb | 06 à | 06 |
| Flétan | 12½ à | 15 |
| Brochet, par lb | 08 à | 10 |
| Esturgeon | 08 à | 09 |
| Perche, le panier | 15 à | 20 |
| Doré | 12 à | 15 |
| Finnan haddock | | 10 |
| Saumon | 20 à | 25 |
| Truite | 8 à | 10 |

BASSE-COUR

| | | |
|---|---|---|
| Dindes, la livre | 13 à | 15 |
| Poulets, gras | 12 à | 13 |
| Volailles | 10 à | 12 |
| Oies, la livre | 09 à | 11 |
| Canards domestiques | 11 à | 13 |

MARCHÉ A FOIN

| | | |
|---|---|---|
| Foin, libre, 100 bottes | $12 00 à | 12 50 |
| Paille " " | 5 00 à | 6 00 |
| Foin, No 1, pressé, la tonne | 14 00 à | 15 00 |
| Foin, No 2, " " | 13 00 à | 13 50 |
| Paille " " | 5 50 à | 6 50 |

ARRIVAGES A MONTRÉAL

| 8 juillet. | G.T.R. | C.P.R | Canal. | Total |
|---|---|---|---|---|
| Blé—minots | ..... | ..... | 86000 | 86000 |
| Blé d'inde—minots | ..... | ..... | 174555 | 174555 |
| Pois—minots | ..... | 1802 | ..... | 1802 |
| Avoines | ..... | 2288 | ..... | 2288 |
| Orge | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Seigle | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Farine—barils | ..... | 1205 | 3040 | 4412 |
| Farines d'avoine, etc., barils | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Potasse, etc | ..... | 1 | ..... | 1 |
| Beurre—tinettes | ..... | 745 | ..... | 745 |
| Fromages—meules | ..... | 2171 | ..... | 2171 |
| Lards—barils | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Saindoux | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Œufs—caisses | ..... | 451 | ..... | 451 |
| Suif—barils | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Jambon, lard salé—boîtes | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Viandes en conserve | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Pore salé—lbs | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Cuir, rouleaux | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Peaux vertes | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Pétrole | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Phosphates | ..... | ..... | ..... | ..... |
| Suif | ..... | 4 | ..... | ..... |


VIN
BI-DIGESTIF DE
CHASSAING
DIGESTIONS DIFFICILES
MAUX D'ESTOMAC
PERTE DE L'APPETIT
DES FORCES, etc.
PARIS, 6, Avenue Victoria, 6, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES

MANQUE de FORCES
ANÉMIE
CHLOROSE
DÉPURATIF
ÉPUISEMENT
LE FER BRAVAIS
représente exactement le fer contenu dans l'économie; expérimenté par les plus grands médecins du monde, il passe de suite dans le sang, ne constipe pas, ne fatigue pas l'estomac et ne noircit pas les dents. En prendre vingt gouttes à chaque repas.
DEMANDER LA VÉRITABLE MARQUE
Se trouve dans toutes les Pharm.
Gros 40 & 42, r. St-Lazare, Paris

En vente dans toutes les bonnes pharmacies.
Le VIN à l'EXTRAIT de FOIE de MORUE
PRÉPARÉ PAR
M. CHEVRIER
Pharmacien de 1re Classe à Paris
possède à la fois les principes actifs de l'HUILE de FOIE de MORUE et les propriétés thérapeutiques des préparations alcooliques. Il est précieux pour les personnes dont l'estomac ne peut pas supporter les substances grasses. Son effet, comme celui de l'HUILE de FOIE de MORUE, est souverain CONTRE: la SCROFULE, le RACHITISME, l'ANÉMIE, la CHLOROSE, la BRONCHITE et toutes les MALADIES DE POITRINE.
EXIGER LA SIGNATURE: CHEVRIER

Flacon 5 fr. PURETÉ DU TEINT Franco 5 fr.
Étendu d'eau le
LAIT ANTÉPHÉLIQUE
ou Lait Candès
Dépuratif, Tonique, Détersif, dissipe Hâle, Rougeurs, Rides précoces, Rugosités, Boutons, Efflorescence, etc., conserve la peau du visage claire et unie, et, s'il s'élève, en le sait. Masque et Taches de rousseur.
CANDÈS, Paris
Il date de 1849
Dépôt 19 Dauphine 19

Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus resistable que le ciment, imitant parfaitement la dent.
PROGRES
—DANS—
L'ART DENTAIRE.
Nouveau métal pour palais, extra léger. Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.
A. S. BROSSEAU, L. D. S.
No 7 rue Saint-Laurent, Montréal.

CARTER'S
LITTLE LIVER PILLS
LES PILULES
DE CARTER POUR LE FOIE
GUERISSENT
le mal de tête nerveux ou bilieux, et soulagent tous les troubles résultant de l'état bilieux du système, tels que: Etourdissements, Nausées, Somnolence, Fatigue après les repas, Douleurs dans le côté, etc. Quoique le plus grand succès ait été de guérir
LE MAL
de tête nerveux ou bilieux, cependant les petites Pilules de Carter pour le Foie sont aussi également pour la Constipation, guérissant si prévenant cette indisposition gênante. Elles corrigent aussi tous désordres de l'estomac, stimulie le foie et règlent les intestins. Si elles guérissent seulement le ma
DE TETE
elles seraient encore inestimables pour ceux qui souffrent de cette maladie: mais heureusement que leurs bons effets ne s'arrêtent pas là, et ceux qui en feront une fois usage trouveront ces petites pilules si précieuses dans tant de cas, qu'ils ne voudront plus s'en passer 1 mois. Après tout le mal de tête
NERVEUX
ou bilieux est le cauchemar de tant d'existences que c'est dans ce cas surtout que nous vendons nos pilules. Nos pilules guérissent tandis que d'autres n'en font rien.
Les Petites Pilules de Carter pour le Foie sont très petites et très faciles à prendre. Une ou deux sont une dose. Elles sont strictement végétales et n'irritent pas, leur action étant agréable à tout ceux qui en font usage. En flole de 25 cts. 5 pour $1. En vente par les pharmaciens partout, ou envoyé par la malle.
CARTER MEDECINE Co.
NEW YORK. E.-U.



Navigation

HAMBURG-AMERICAN
PACKET CO'Y
(LIGNE HANSA)

Service d'Eté
De Hambourg et Anvers à Montréal.

| Steamer— | |
|---|---|
| Pickhuben | Avril 15 |
| Stubbenhuk | Avril 22 |
| Wandrahm | Avril 29 |
| Baunwall | Mai 6 |
| Slavonia | Mai 13 |
| Kehrwieder | Mai 20 |
| Grimm | Mai 27 |

De Montréal à Hambourg et Anvers

| | |
|---|---|
| Pickhuben | Mai 9 |
| Stubbenhuk | Mai 16 |
| Wandrahm | Mai 28 |
| Baunwall | Mai 30 |

Et ainsi de suite, de Hambourg à Anvers, chaque semaine, jusqu'à la clôture de la navigation.
Connaissements de parcours complets sur les chemins de fer Canadiens et Américains vers les principaux points du canada et des Etats-Unis. Aussi, reliant la ligne Hambourg-Calcutta aux ports de l'Inde Occidentale, via le canal de Suez, la compagnie Austro-Allemande de steamers aux ports Australiens, la ligne Deutsche Levante à la Mer Noire. Les ports de Grèce et du Levant, et la ligne Woermann aux Côtes Orientales et Occidentales de l'Afrique, arrêtant aux Iles Madère et Canaries; aussi le Cap de Bonne Espérance, Natal et l'Est de l'Afrique, avec la "Union Steamship Company".
Pour plus de détails, s'adresser aux agents généraux soussignés pour le passage à la Hamburg-American Packet Co. & D Connelly, Agent Général des Passagers, pour le service canadien, 14 Carré de la Place d'Armes, Montréal.
Pour le fret et autres informations, s'adresser à
MUNDERLOH & CIE.,
61 rue Saint-Sulpice, Montréal.
Avril, 24, 1893.



LA COMPAGNIE DE NAVIGATION
DU
RICHELIEU ET ONTARIO

Les bâteaux de cette Cie feront le service comme suit, arrêtant aux ports intermédiaires:

La Ligne de Québec
Les vapeurs "Québec" et "Montréal" feront le service tout les jours "Dimanche excepté" laissant Montréal à 7 heures p. m.

La Ligne de Toronto
Commencera au 31 Mai; les bâteaux partiront du Bassin du Canal, Montréal, tous les jours (Dimanches exceptés) à 10 heures du matin; de Lachine, à l'arrivée du train de 10.30, arrive Bonaventure, et au coteau Landing par le train 4.45 P. M. Canada Atlantic.

La Ligne du Saguenay
Pour le présent, le vapeur "Saguenay" partira de Québec pour Chicoutimi et les ports intermédiaires. Au retour, le départ de Québec pour Montréal, (voyage de jour), le dimanche à midi, mercredi et samedi à 5.30 a.m., arrivant à Montréal à 6.30 p.m.

Ligne de Trois-Rivières et Chambly
Les bateaux partiront le mardi et vendredi à 1 heure p. m.
Le "Terrebonne" Capt. Laforce; départ de Montréal pour Boucherville, Varennes et Verchères tout les jours à 3.30 p. m. Samedi: départ de Montréal à 2.30 p. m. (Excursion) retour à 8.30 p. m. Dimanche, départ de Montréal à 7 heures a m., retour à 9 heures p. m.
Pour les traverses locales ou autres informations référence à l'indicateur de la compagnie, au bureau de la compagnie, 128 rue Saint-Jacques, et 28 rue Saint-Paul.

J. CHABOT,
Gérant-Général.
ALEX. MILLOY,
Agent du Trafic. 224—1mo



LIGNE ALLAN
Vapeurs de la Malle Royale
DÉPARTS DONT LA DATE PEUT ETRE CHANGÉE, 1893

Service de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal

| De Liverpool | VAPEURS | De Montréal | De Québec |
|---|---|---|---|
| 1 Juin | *Mongolian | 17 Juin | |
| 8 " | Parisian | 24 " | 25 " |
| 15 " | *Laurentian | 1 Juil. | |
| 22 " | Numidian | 8 " | 9 Juil. |
| 29 " | Sardinian | 15 " | 16 " |
| 6 Juil. | *Mongolian | 22 " | |
| 13 " | Parisian | 29 " | 30 " |
| 20 " | *Laurentian | 5 Août. | |
| 27 " | Numidian | 12 " | 13 Août. |
| 3 Août | Sardinian | 19 " | 20 " |
| 10 " | *Mongolian | 26 " | |
| 17 " | Parisian | 2 Sept | 3 Sept. |
| 24 " | *Laurentian | 9 " | |
| 31 " | Numidian | 16 " | 17 " |
| 7 Sept. | Sardinian | 23 " | 24 " |
| 14 " | *Mongolian | 30 " | |
| 21 " | Parisian | 7 Oct | 8 Oct |
| 28 " | *Laurentian | 14 " | |
| 5 Oct | Numidian | 21 " | 22 Oct |
| 12 " | Sardinian | 28 " | 29 " |
| 19 " | *Mongolian | 4 Nov. | |
| 26 " | Parisian | 11 " | 12 Nov. |

Les vapeurs partent de Montréal au lever du soleil le jour du départ, et partent de Québec à 9 hrs. a. m. le dimanche.
Les vapeurs marqués d'une * partent des bestiaux, et n'arrêtent pas à Québec, Rimouski ou Londonderry.
Les steamers "Numidian," "Mongolian" et "Laurentian" ne prennent pas de passagers de seconde classe ou d'entrepont.

PRIX DU PASSAGE
Tarif d'été commençant le 6 mai
Par le Parisian: $60, $75 et $80. $110, $125 et $165 aller et retour. Chambre, classe extra, pour deux personnes, passage simple, chambre $90 à 97, $100, $185. Chambre, classe extra, pour trois personnes, chambres $80 à 85, $90, $120.
Par le Sardinian et le Circassian, $55, $60 et $70. $105, $110 et $130 aller et retour.
Par les autres vapeurs, $50 et $60. $100 et $110 aller et retour.
Seconde classe, $30; entrepont à taux réduits.

Service de Londres, Québec et Montréal

| De Londres | VAPEURS | De Montréal à Londres le ou vers le |
|---|---|---|
| 27 mai | Brazilian | 17 juin |
| 7 juin | Hibernian | 28 " |
| 17 " | Monte Videan | 8 juillet |
| 28 " | Austrian | 19 " |
| 8 juil. | Brazilian | 28 " |

Et tous les dix jours ensuite.

Service de Glasgow, Québec et Montreal

| De Glasgow | Vapeurs | De Montréal à Glasgow le ou vers le |
|---|---|---|
| 26 mai | Carthaginian | 14 juin |
| 2 juin | Parmanian | 21 " |
| 9 " | Hibernian | 28 " |
| 16 " | Buenos Ayrean | 5 juillet |
| 23 " | Mattoban | 12 " |

Ces steamers ne prennent pas de passagers pour l'Europe.

Service de Glasgow, Londonderry et New-York.
[Ci-devant Ligne de vapeurs de l'Etat]
Du pied de la nouvelle Jetée de la 2le rue Ouest, New-York

| De Glasgow | VAPEURS | De New-York |
|---|---|---|
| 26 Mai | *Grecian | 15 Juin |
| 2 Juin | State of Nebraska | midi. 22 " |
| 9 " | *Peruvian | 29 " |
| 16 " | *Norwegian | 6 Juil. |
| 23 " | State of California | 11.00 a.m. 13 " |
| 30 " | *Grecian | 20 " |
| 7 Juil | State of Nebraska | 10.00 a.m. 27 " |
| 14 " | *Peruvian | 3 Août |
| 21 " | *Norwegian | 10 " |
| 28 " | State of California | 9.00 a.m. 17 " |
| 4 Août | *Grecian | 24 " |
| 11 " | State of Nebraska | 2.00 p.m. 31 " |
| 18 " | *Peruvian | 7 Sep. |
| 25 " | *Norwegian | 14 " |
| 1 Sept | State of California | 1.00 p.m. 21 " |
| 8 " | *Grecian | 28 " |
| 15 " | State of Nebraska | 2.00 p.m. 5 Oct. |
| 22 " | *Peruvian | 12 " |
| 29 " | *Norwegian | 19 " |
| 6 Oct | State of California | 11.30 a.m. 26 " |
| 13 " | *Grecian | 2 Nov |
| 20 " | State of Nebraska | 11.30 a.m. 9 " |

Et chaque semaine ensuite. Les steamers marqués d'une * ne transportent pas de passagers de New-York.

Service de Glasgow, Liverpool, St-Jean, Halifax et Philadelphie

| De Glasgow | De Liverpool | Vapeurs | De Philadelphie | De St-Jean |
|---|---|---|---|---|
| 20 mai | 21 mai | Siberian | 13 juin | 18 juin |
| 3 juin | 6 juin | Assyrian | 27 " | 2 juil. |
| 17 " | 20 " | Corean | 11 juil. | 16 " |
| 1 juil. | 4 juil | Carthaginian | 25 " | 30 " |

Service de Glasgow, Londonderry, Calway et Boston

| De Glasgow à Boston | Vapeurs | De Boston à Glasgow le ou vers le |
|---|---|---|
| 24 Mai | Prussian | 10 Juin |
| 1 Juin | Scandinavian | 24 " |
| 21 " | Nestorian | 8 Juillet |
| 5 Juillet | Prussian | 22 " |
| 19 " | Scandinavian | 5 Août |

Et régulièrement ensuite
Ces steamers ne portent pas de passagers pour l'Europe
Et tous les deux semaines ensuite.
N'arrêtent à Saint-Jean qu'à un voyage de retour de Glasgow.
Prennent des passagers de toutes classes de Liverpool à St-Jean et Halifax, et de St-Jean à Glasgow.
Ne prennent pas de passagers de ou pour Philadelphie
Pour les taux du fret, du passage et tous autres détails, s'adresser à tous les agents autorisés ou à
H. et A. ALLAN,
9 rue State, Boston, et
25 rue Communes, Montréal,
Avril, 1893. Rue India.



Navigation

QUEBEC STEAMSHIP CO'Y
LE SS. MIRAMICHI
A. BAQUET, Gérant
Doit quitter Montréal,
Lundi, le 10 Juillet
Et ensuite durant la saison, tous les LUNDIS, alternativement,
Pour Pointe au Père, Gaspé, Malbaie ou Pointe Saint-Pierre, Percé, Summerside, Charlottetown et Pictou.
Pour Fret, Traversée et Cabines, s'adresser à
J. C. BROCK, Agent,
221 rue des Commissaires (Bloc de Boyer.)
Ou à H. FOSTER CHAFFEE,
128 rue Saint-Jacques, en face du Bureau de Poste.



Chemins de fer

LE PACIFIQUE CANADIEN
EXPOSITION UNIVERSELLE
$24.00
2 CONVOIS PAR JOUR 2
—A—
CHICAGO



ROUTE DIRECTE POUR L'AUSTRALIE—Les steamers WARRIMOO et MIOWERA doivent quitter Vancouver les 14 juillet et 14 août, et tous les mois ensuite.
POUR L'ALASKA et les Lacs de la Colombie Anglaise, le vapeur ISLANDER partira de Vancouver le 27 juillet.



Dominion Day
MOITIE PRIX
Les 30 Juin et 1er Juillet, bons pour revenir jusqu'au 4 Juillet
NOUVEAU BUREAU DES BILLETS
129 rue Saint-Jacques



LE GRAND TRONC
CHANGEMENT D'HEURES
A partir du 26 juin 1893, les trains quitteront Montréal comme suit


Train Express pour Québec, Rivière du Loup, Saint-Jean et Halifax, 7.45 a. m.
Train Express pour Québec, Rivière du Loup et Saint-Flavie, 11.15 p. m.
Train Express pour Portland et Old Orchard, 7.45 a. m., 8.40 p. m.
Train Local pour Sherbrooke, Island Pond et Portland 11.15 p. m.
Train Local de Passagers pour Island Pond et les stations intermédiaires, se raccordant à Richmond avec un train mixte allant à Québec et aux stations intermédiaires, 4.00 p. m.
Train Local de Passagers pour Saint-Hyacinthe et les stations intermédiaires 5.15 p. m.
Train Mixte pour Island Pond, Québec et les stations intermédiaires, 5.30 a. m.
Train Express pour Rouse's Point et le chemin de fer Delaware et Hudson, 7.15 a. m. 10.00 a. m. *1.30 p. m. *7.30 p. m.
Train Express pour Saint-Jean et le chemin de fer Vermont Central, 8.30 a. m., 4.40 p. m. *6.00 p.m. *8.25 p. m.
Train Local de Passagers pour les Sources Massena Hemmingford et Valleyfield 4.30 p. m.
Train mixte pour les mêmes endroits, 5.30 a. m.
Train suburbain pour Saint-Lambert et Longueuil, 6.30 a. m., 7.50 a. m. 12.10 p. m. 5.05 p. m., 6.50 p. m., 11.20 p. m., (les samedis seulement) 2.00 p.m.
Trains express pour Ottawa, 9.00 a. m., 7.30 p. m.
Trains express pour Alexandria et le chemin de fer Saint-Laurent, 8.10 a. m., *6.10 p. m.
Tous les autres trains partiront et arriveront aux heures actuelles.
*Voyagent tous les jours y compris les dimanches; les autres trains, tous les jours excepte le dimanche.

L. J. SEARGEANT,
Gérant-Général.


CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL
1893—ARRANGEMENTS D'ETE—1893


Le et après lundi, 26 juin 1893, les Trains Rapides de Parcours Complet, pour passagers, partiront (excepté le dimanche) aux heures suivantes:

| | | |
|---|---|---|
| Quittant Montréal par le chemin de fer du Grand Tronc de la gare de la rue Bonaventure | 23.15 | 7.45 |
| Quittant Montréal par le chemin de fer du Pacifique Canadien de la gare de la rue Windsor | | 22.40 |
| Quittant Montréal par le chemin de fer du Pacifique Canadien de la gare de la place Dalhousie | 22.30 | 8.10 |
| Quittant Lévis | 9.00 | 14.40 |
| Arrive à la Rivière du Loup | 13.30 | 17.40 |
| do Trois Pistoles | 14.25 | 18.37 |
| do Rimouski | 16.10 | 20.05 |
| do Sainte-Flavie | 16.50 | 20.55 |
| do Little Métis | 17.12 | 21.55 |
| do Campbellton | | 12.00 |
| do Dalhousie | | 1.30 |
| do Bathurst | | 1.37 |
| do New Castle | | 2.50 |
| do Moncton | | 5.00 15.55 |
| do Saint-Jean, N. B. | | 8.30 13.00 |
| do Halifax | | 11.30 22.25 |

Tous les wagons du train rapide partant de Montréal à 23.15 vont jusqu'au Petit Métis sans transbordement. Ce train se rend jusqu'à Dalhousie les mardis et vendredis.
Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination, les dimanches.
Les wagons-buffet, wagons-lits et autres wagons du train rapide qui part de Montréal à 7.45, vont jusqu'à Halifax, sans transbordement.
Les trains du chemin de fer Intercolonial sont chauffés par la vapeur de la locomotive et ceux qui font le service entre Montréal et Halifax sont éclairés à l'électricité.
On peut se procurer des billets de parcours complet, par Chemins de fer ou Steamers, à tous les points d'arrêt, dans le Bas du Fleuve Saint-Laurent et dans les Provinces Maritimes.
Pour billets et tous renseignements relatifs aux prix de passage, au fret, aux arrangements des trains, etc., adresses-vous à

C. W. ROBINSON
Agent du Fret et des Passagers de l'Est
1904 Rue Saint-Jacques, Montréal
D. POTTINGER,
Gérant Général.
Bureau du Chemin de fer,
Moncton, N. B., 21 juin 1893.


Scientific American Agency for
PATENTS
CAVEATS, TRADE MARKS, DESIGN PATENTS, COPYRIGHTS, etc.
For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 Broadway, New York.
Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the
Scientific American
Largest circulation of any scientific paper in the World. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, New York City.



A. GERARDIN P. HORTUBISE
Propriétaire Directeur-Gérant
E. CHANTELOUP
Fondeur en Fer et en Cuivre
—(FABRICANT)—
D'appareils à Gaz et à l'Électricité, Superbes Dessins Nouveaux Candélabres-Cendriers en Cuivre, Fournitures Générales de Bureau et de Banque, Globes à Gaz et à Électricité, etc., etc.
587 à 593 RUE CRAIG, Montréal

MANUFACTURE
DE BILLARDS
ET
D'ACCESSOIRES
AUSSI
Tables d'occasions à prix réduit et jeux de quilles et boules. Les réparations seront exécutées avec le plus grand soin.
La Compagnie vient de faire l'acquisition de la célèbre bande COLOMBUS Patenté, ce COUSIN est approuvé et reconnu, sa supériorité est indiscutable.
AVIS à ceux qui désirent renouveler leur billard.
On achète des tables d'occasions.
E. L. ETHIER & CIE.
88 Rue St-Denis.
Téléphone 6067. 64—1mo



Artistes-Peintres

F. ED. MELOCHE
Professeur à l'Ecole des Arts
DE MONTREAL
Décoration d'Edifices Publics
RELIGIEUSE ET CIVILE
Architecture - - - - - - - - Peintur
DOMICILE ET ATELIER: 62 BERRI
MONTREAL. 67-1a

NAP. ST-CHARLES
816 RUE ST-LAURENT, MONTRÉAL.
PEINTRE-DECORATEUR.
Peintre de maisons, d'enseignes, à Fresques, doreur, tapissier, blanchisseur, vitrier et imitateur.
SPÉCIALITÉS: Décorations d'édifices publics églises, chapelles, etc. 122—1an

H. A. MILLER
Peintre-Décorateur
Vitrier, Imitateur, Blanchisseur, Etc
1996 rue Ste-Catherine, Montréal.
RESIDENCE: 95 rue Jacques-Cartier
—1a

Architectes, Evaluateurs, Arpenteurs, Ingénieurs civils

G. de G. LANGUEDOC
Ingénieur Civil & Architecte
Constructions civiles, Chemins de fer, Ponts, Canaux, Distribution d'eau, Egouts, etc., etc.
Brevets d'Invention et Marques de Commerce
M. Ass. de la Soc. Can. des I. C.
Membre de l'Association des architectes de Province de Québec
107-1a Chambre 7, 3e étage. Tél. 1723

J. H. LECLAIR
ARPENTEUR
Arpentages publics et privés, Confection de Cadastre, etc.
Attention spéciale portée aux arpentages de campagne.
73 RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Edition Perreault. 239-1a

J. EMILE VANIER
Ancien élève de l'Ecole Polytechnique
INGENIEUR CIVIL ET ARPENTEUR
107, Rue Saint-Jacques
En face du carré de la Place d'Armes.
Demandes de BREVETS D'INVENTION, Marque de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger. 29—a

V. ROY ET L. Z. CAUTHIER
ARCHITECTES ET EVALUATEURS
No 162 Rue SAINT-JACQUES
Bloc Barron
M. VICTOR ROY, Elévateur. M. L. Z. CAUTHIER Téléphone 2113.

J. Ls. MICHAUD
Arpenteur Provincial et Fédéral, Ingénieur Civil.
BUREAU: 17 Côte de la Place d'Armes.
RESIDENCE: Sainte-Anne de Bellevue, Québec.
Représentant A. Leprohon, Ingénieur des Mines. 68—1a

Marchands-Tailleurs

GIBB & CIE
Reçoivent actuellement tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de
TWEED, DRAP ET MERCERIE
Ainsi que des patrons de l'école pour habillements, ils invitent le public à les visiter

Hotels

HOTEL RIENDEAU
La maison par excellence pour les touristes. Balcons et terrasses. Vastes salons, chambres richement meublées. Service de première classe.
En face de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice.
A quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer.
58 et 60 Place Jacques-Cartier
408. RIENDEAU, Propriétaire.

HOTEL RUSSELL
OTTAWA
L'HOTEL-PALAIS DU CANADA
Ce magnifique hôtel est aménagé suivant le style moderne le plus parfait. Le "Russell" peut recevoir plus de QUATRE CENTS HOTES et est pourvu d'ascenseurs pour les voyageurs et les bagages. On y jouit d'une magnifique vue de la ville, des éd